



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



GERANCE - FIDUCIAIRE

CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des aurores boréales font leur apparition sous nos latitudes



Crédit: stein egil tiland sur Pexels

viteos
partenaire de transition énergétique

Résultant de l'interaction entre le vent solaire, le champ magnétique de la Terre et les gaz de la haute atmosphère terrestre, les aurores boréales sont un phénomène étroitement lié aux cycles solaires. Anne May s'y est intéressée de près et donne reflet de ses observations dans sa chronique mensuelle. A lire en page 13

Publireportage

Cornaux – Carré Noir Sàrl
A lire en page 11

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



marti arc jura





AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.12.23 au 08.01.24 Publication FAO n° 49

Dossier SATAC n° 117548

Parcelle(s) et coordonnées: DP118 - Cressier; 1210592/2566618

Situation: Grande Côte

Description de l'ouvrage: Création d'un décanteur à gravier

Requérant(s): Olivier Pigeon, 2073 Enges

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Distance à une route cantonale; Distance à une forêt Zone de protection des eaux S2el et S3

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 22 décembre 2023 (11h45) au vendredi 29 décembre 2023 y compris.

Du 1^{er} janvier 2024 au 5 janvier 2024, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Judi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 8 janvier 2024**

CRESSIER



VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023, MODIFICATION D'HORAIRE

Le bureau communal sera exceptionnellement ouvert le vendredi matin 22 décembre 2023 de 8h00 à 11h45 en lieu et place du vendredi après-midi.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2023 - 2024

HORAIRE RÉDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera ouvert comme suit:

LU 25 au VE 29 décembre 2023	fermé
LU 1 au MA 2 janvier 2024	fermé
ME 3 au VE 5 janvier 2024	de 08:30 à 11:30
Dès le lundi 8 janvier 2024	horaire normal

D'ores et déjà, les Autorités ainsi que le personnel communal vous souhaitent un heureux Noël et une très Bonne Année 2024!

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.12.23 au 15.01.24 Publication FAO n° 50

Dossier SATAC n° 115083

Parcelle(s) et coordonnées: 5479-Cressier; 1211567/2569886

Situation: Les Vignes Rondes;

Description de l'ouvrage: Construction de 6 villas individuelles et 14 places de stationnement

Requérant(s): Pierre Liechti, 2504 Bienne

Auteur(s) des plans: Pierre Liechti architectes SA, 2504 Bienne

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité/ Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.07 alinéa 4 RAC (densité); Distance à une zone viticole; Alignement

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE ORDINAIRE LE lundi 18 décembre 2023, à 19h00 - Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

- Appel
- Procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023
- Rappel de l'ordre du jour
- Rapport du Conseil communal relatif à la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2023-2025
- Demande de crédit d'engagement de CHF 170'000.00 pour le remplacement de la conduite principale d'eau potable y.c. 1 borne hydrante et reprise des 11 branchements, sise au Chemin du Levant, rapport à l'appui
- Budget de l'exercice 2024
 - Demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 pour diverses études, rapport à l'appui
 - Arrêté concernant l'approbation du budget communal de l'exercice 2024, rapport à l'appui
- Lettres et pétitions
- Motions et propositions
 - Rapport du Conseil communal relatif à la motion en cours, à savoir:
 - Motion No 48 du 30 décembre 2013 de M^{me} Claudine von Bergen pour la préservation du bâtiment de la vieille Forge
- Communications du Conseil communal
- Interpellations et questions
- Divers

Cornaux, le 27 novembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

LIGNIÈRES



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'administration communale sera fermée du **lundi 25 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024.**

Reprise de la permanence téléphonique et de l'ouverture du guichet à partir du mercredi 3 janvier 2024, selon l'horaire habituel.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



LE CONSEIL COMMUNAL DE LIGNIÈRES MET AU CONCOURS LE POSTE DE

Berger-ère pour les pâturages de Chuffort l'Isle, Perrin et Vorgneux

- Activité saisonnière réalisée à temps partiel du 1^{er} mai au 31 octobre. Les dates de la montée et de la descente du bétail dans les pâturages sont fixées par la Commission des pâturages.
- Garde du bétail mis en estivage dans les pâturages et surveillance de l'état de santé de celui-ci trois fois par semaine et après chaque orage (entre 250 et 300 génisses).

Profil souhaité

- Bonne connaissance du bétail et expérience requise dans le domaine.
- Permis de conduire catégorie B.
- Intérêt marqué pour l'agriculture.
- Flexibilité, polyvalence et grande disponibilité.
- Esprit d'initiative, autonomie dans le travail et capacité à travailler de manière indépendante.
- Sens des responsabilités et de l'organisation.

L'entrée en fonction aura lieu au printemps 2024.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus concernant ce poste auprès de M. Fabrice Bonjour, conseiller communal responsable des pâturages (+41 79 448 66 28).

Les dossiers de candidature sont à adresser jusqu'au **31 décembre 2023** à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1 à 2523 Lignières ou par courrier électronique à l'adresse commune.lignieres@ne.ch.

LIGNIÈRES



CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNE

Partez à la découverte de la Suisse à prix réduit avec la toute nouvelle carte journalière dégriffée Commune, disponible bientôt à la Commune de Lignières.

Lancement le 11 décembre 2023 pour des voyages dès le 1^{er} janvier 2024

Le nombre de cartes journalière vendues par les communes n'est pas limité. Un seul contingent existe pour la Suisse entière. Une fois ce contingent épuisé, il n'est plus possible d'acheter de cartes journalières.

Cette carte journalière est nominative (nom, prénom et date de naissance de chaque voyageur) et est émise sous forme électronique ou papier. Toute revente ou transmission est donc exclue. En outre, celle-ci requiert la présentation d'une pièce d'identité officielle lors des contrôles.

Il n'est pas possible de réserver une carte journalière. Elle doit être retirée directement au guichet de l'administration communale de Lignières durant les horaires d'ouverture usuels.

La carte journalière doit être payée, lors de son retrait, en espèces ou par Twint.

La vente de la carte journalière est ouverte à toute personne et n'est pas limitée uniquement aux habitant-e-s de la Commune de Lignières. De plus, une même personne peut acheter plusieurs cartes journalières (pour différentes dates de voyage ou pour des tiers).

La carte journalière est disponible en prévente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

Dans des situations exceptionnelles, un remboursement de la carte journalière est envisageable moyennant une franchise de CHF 10.-.

Les prix et tarifications de la carte journalière dégriffée Commune se présentent comme suit:

Assortiment

	Niveau de prix 1 Disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 Disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	CHF 39.-	CHF 59.-
2 ^e classe sans demi-tarif	CHF 52.-	CHF 88.-
1 ^{ère} classe avec demi-tarif	CHF 66.-	CHF 99.-
1 ^{ère} classe sans demi-tarif	CHF 88.-	CHF 148.-

Pour obtenir davantage d'informations au sujet de la carte journalière dégriffée Commune et connaître les disponibilités de celle-ci, vous pouvez consulter la page www.cartejournaliere-commune.ch ou scanner le code QR suivant:



LA TÈNE



PROCÉDURE FÉDÉRALE D'APPROBATION DES PLANS

Mise à l'enquête publique

Commune: La Tène

Lieu: 2074 Marin-Epagnier

PF 1049

S-0179637.1 Station transformatrice Tesla Marin, partie privée
(Partie GRD: S-0179638)

S-0179638.1 Station de couplage Tesla Marin, partie Groupe E
(Partie privée: S-0179637)

- Nouvelle construction sur la parcelle n° 3839

Coordonnées: 2566370 / 1206839

L-02336636.1 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Marin Les Pâquiers 2 et Tesla Marin

- Interruption de la liaison Marin Les Pâquiers 2 – Manor

pour alimenter la nouvelle station Tesla Marin

- Nouvelle liaison souterraine MT

L-0197757.2 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Tesla Marin et Manor

- Interruption de la liaison Marin Les Pâquiers 2 – Manor

pour alimenter la nouvelle station Tesla Marin

- Reprise du câble existant pour alimenter la nouvelle station Tesla Marin

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par Cellpack AG, Anglikerstrasse 99, 5612 Villmergen au nom de Tesla Switzerland GmbH, Pelikanstrasse 10, 8001 Zürich respectivement par et au nom de Groupe E SA, Route de Morat 135, 1763 Granges-Paccot.

Les dossiers sont mis à l'enquête **du 15 décembre 2023 jusqu'au 30 janvier 2024** dans la commune de La Tène ou peuvent être téléchargés électroniquement.

<https://esti-consultation.ch/pub/3267/f2df1af6>



La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx). Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort

Projets

Route de la Pâla 100

1630 Bulle

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

MANIFESTATIONS: INTERDICTION DE LA VAISSELLE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Une nouvelle réglementation environnementale est en vigueur pour les événements dans notre canton. Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2023, l'usage de la vaisselle plastique à usage unique est interdit lors des manifestations sur le domaine public cantonal.

À partir du **1^{er} janvier 2024**, cette interdiction s'étendra également aux manifestations ayant lieu sur le domaine public communal ou privé communal.

Les organisateurs et organisatrices de manifestations sont tenus d'opter pour des solutions durables, à savoir des produits réutilisables ou recyclables conformément à la liste des matières de substitution autorisées, figurant sur le site internet du SCAV. En revanche, dans un souci de soutien à notre communauté locale, les associations et sociétés locales ont la possibilité de demander une aide financière la location de vaisselle réutilisable. Jusqu'au 31 décembre 2024, le Conseil communal prend en charge 50% des frais liés à l'utilisation de vaisselle réutilisable lors des manifestations organisées sur le territoire communal par des associations et sociétés locales. La contribution communale est plafonnée à 1'500 francs par manifestation et concerne la location, le transport et le lavage (à l'exclusion du remplacement de vaisselle manquante ou endommagée). Le remboursement est effectué sur présentation des factures acquittées.

N'hésitez pas à contacter notre administration communale pour plus de renseignement. Ensemble, agissons pour un avenir plus respectueux de notre environnement. La Tène, le 5 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX A THIELLE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la requalification de la localité de Thielle et du Chauffage à distance (CAD) s'arrêteront pendant la pause hivernale de l'entreprise.

La circulation sera rétablie selon le schéma ci-dessous entre le 19.12.2023 et le 22.01.2024.

Les arrêts de bus provisoires seront déplacés dans la rue du Verger. La circulation sera bidirectionnelle dans l'ensemble des rues et le secteur Pré-du-Pont Nord sera limité à 30km/h. Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.



Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à prendre contact avec le chef de service Territoire, M. Tomic au 032 886 65 00 ou par courriel (Territoire.La-Tene@ne.ch).

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

La Tène, le 05.12.2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des Fêtes de fin d'année, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

	Matin	Après-midi
Lundi 25 décembre au mardi 2 janvier 2024	Fermeture exceptionnelle toute la journée	
Mercredi 3 au jeudi 4 janvier 2024	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous*
Vendredi 5 janvier 2024	08h30 – 13h30 (non-stop)*	

*Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 8 janvier 2024.

Veillez noter les numéros d'urgence suivants:

Documents d'identité:	032 889 08 89 https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite/
Groupe E (électricité):	026 352 52 52 – www.groupe-e.ch
Viteos (eau):	0800 800 012
Ello (télé-réseau):	032 729 98 78 - info@ello.ch
Voirie de La Tène:	079 240 72 30 (du 27 au 29 décembre 2023) ou no de piquet: 079 721 10 20

Police de proximité Le Landeron: 032 889 62 32

Service bénévole: merci de prendre note qu'aucun transport ne sera effectué du **lundi 25 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024**. Reprise des transports le mercredi 3 janvier 2024.

LA TÈNE

DÉPLACEMENT TEMPORAIRE DE NOS GUICHETS

Nous vous informons que le guichet de notre administration communale subira des transformations du vendredi 15 au lundi 18 décembre 2023 compris.

Pendant cette période de transformation, l'accueil sera temporairement déplacé dans une zone facilement accessible à l'intérieur de nos locaux (voir ci-dessous):



Entrée temporaire

Nous mettons tout en œuvre pour minimiser les perturbations et maintenir la continuité de nos services et nous vous prions de nous excuser pour tout désagrément que cela pourrait occasionner.

Veillez noter encore que les horaires d'ouverture restent inchangés pendant cette période, soit:

Vendredi 15.12.2023: 08h30 – 13h30 (non-stop)
Lundi 18.12.2023: 08h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Notre nouveau guichet sera ouvert à la population le mardi 19 décembre 2023 dès 8h30. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir dans nos nouvelles installations conçues pour vous offrir un service de meilleure qualité.

La Tène, décembre 2023

LA TÈNE

VALIDATION DE LA VOTATION COMMUNALE DU 26 NOVEMBRE 2023

Lors de sa séance du lundi 11 décembre 2023, le Conseil communal a validé la votation communale du 26 novembre 2023 relative à l'adoption de la convention de fusion entre les Communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

La Tène, le 12 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48
Dossier SATAC n° 117651
Parcelle(s) et coordonnées: 3844 - Marin - Epagnier; 1206675/2566486
Situation: Sur les Planches; Rue du Pré-aux-Andins 11
Description de l'ouvrage: Installation PAC Sol-Eau
Requérant(s): Valérie Dubosson, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans: Séverine Scalia Giraud Masai Conseils SA, Rue Frédéric Soguel 4, 2053 Cernier
Demande de permis de construire: Sanction minimale importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48
Dossier SATAC n° 117530
Parcelle(s) et coordonnées: 925, DP1 - Marin - Epagnier; 1206139/2566369
Situation: Sur les Tertres
Description de l'ouvrage: Assainissement du port de La Ramée: Rénovation de la digue actuelle et édification d'un ponton neuf en bois local
Requérant(s): Commune de la Tène, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans: Olivier Amstutz, sd ingénierie biel-bienne SA, Rue Centrale 115, 2503 Biel-Bienne
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Art. 20 LConstr. (Accessibilité aux personnes handicapées physiques et sensorielles); Espace réservé aux eaux; Distance à la forêt; LPêche; LEaux
Particularités: Zone de vignes et grèves / Entrée en vigueur le 14.02.1966; Zone à protéger 2 / Lac / Entrée en vigueur le 07.06.1995; Inventaire cantonal des objets à protéger (ICOP)
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

ERRATUM - MANIFESTATIONS: INTERDICTION DE LA VAISSELLE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Contrairement à ce qui est paru dans l'édition du 8 décembre du Bulcom, les associations et sociétés locales ont la possibilité de demander une aide financière pour la location de vaisselle réutilisable, le transport et le lavage (à l'exclusion du remplacement de vaisselle manquante ou endommagée), et non pour son achat!
L'arrêté du Conseil communal y relatif est disponible sur notre site internet, rubrique /politique/recueil-systematique/ point 3.03.
Nous nous excusons pour ce malentendu et l'administration communale reste à disposition pour tout éventuel complément d'information.
La Tène, le 11.12.2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

NOUVELLE OFFRE: CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNE

Partez à la découverte de la Suisse à prix réduit avec la toute nouvelle carte journalière dégriffée Commune, disponible bientôt dans votre commune de La Tène et dans les villes suisses sélectionnées.

👉 Lancement le 11 décembre 2023 pour des voyages dès le 1^{er} janvier 2024

Réservez tôt, voyagez à petit prix! Profitez de cette offre limitée au niveau national pour explorer votre pays.

👉 Principe simple et avantageux

Plus vous réservez tôt, plus vous économisez! Disponible uniquement auprès de notre guichet, cette carte n'est pas réservée exclusivement aux habitants de La Tène. Obtenez-la sous forme papier ou par e-mail selon votre préférence.

👉 Vente uniquement en prévente

Anticipez vos voyages! La carte journalière dégriffée Commune est disponible en prévente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

👉 Votre voyage, votre identité

La carte est nominative et requiert une pièce d'identité officielle lors des contrôles. Aucune revente ou transmission n'est autorisée, garantissant ainsi votre expérience de voyage personnalisée.

👉 Remboursements exceptionnels

Dans des situations exceptionnelles, les remboursements seront envisageables moyennant une franchise de 10 francs.

Ne manquez pas cette opportunité exceptionnelle de voyager malin avec la Carte Journalière Dégriffée Commune!

Tarifs

Assortiment	Niveau de prix 1 Disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 Disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 ^e classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 ^{ère} classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 ^{ère} classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs



Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, vous pouvez consulter la page www.carteljournaliere-commune.ch ou scanner le code QR
La Tène, novembre-décembre 2023

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48
Dossier SATAC n° 117130
Parcelle(s) et coordonnées: 3896 - Marin - Epagnier; 1206654/2568162
Situation: Epagnier; Rue du Devens 13
Description de l'ouvrage: Aménagement d'un espace fitness non chauffé dans le garage et mise en conformité du réduit extérieur
Requérant(s): Thomas Duplain, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans: Riccardo Chieppa, CR Architectes Sàrl, 2072 Saint-Blaise
Demande de permis de construire: Sanction minimale importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 des dispositions transitoires du RELCAT (croisement de gabarits); Art. 10.05.05 lett. b RAC (Taux d'occupation du sol)
Particularités: Au bénéfice des droits acquis au sens de l'art. 12a LCAT (Longueur)
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



CHANGEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA TOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, le jour de collecte sera modifié et le ramassage se fera désormais **chaque vendredi**.

Il est également utile de prendre note d'un autre changement important : **les petits seaux ne seront plus autorisés** à partir de cette date et ne seront plus vidés.

En effet, dès le 1^{er} janvier 2024, seules les végébox (conteneurs à roues de 140 litres) pourront être prises en charge. Nous vous invitons donc à vous en procurer dès maintenant afin de vous préparer à ce changement. Vous en trouverez auprès de tous les magasins de bricolage et jardinage (Landi, Jumbo, Do it Garden, etc.).

Nous sommes convaincus que cette nouvelle méthode de collecte des déchets verts contribuera à une gestion plus pragmatique. Elle permettra également d'optimiser les ressources et de minimiser l'impact environnemental, puisque la collecte sera regroupée avec celles des communes voisines.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ce changement. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner lors de cette transition.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ DE VALIDATION SUR LA VOTATION COMMUNALE DU 26 NOVEMBRE 2023 RELATIVE À L'ADOPTION DE LA CONVENTION DE FUSION ENTRE LES COMMUNES D'ENGES, HAUTERIVE, LA TÈNE ET SAINT-BLAISE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

vu la publication faite dans la Feuille officielle No 48, du 1^{er} décembre 2023;

considérant qu'aucune réclamation n'est parvenue à la chancellerie d'Etat dans le délai légal,

arrête:

Article unique.- La votation communale du 26 novembre 2023 relative à l'adoption de la convention de fusion entre les Communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise est validée.

Saint-Blaise, le 11 décembre 2023

Au nom du Conseil communal

Le président

C. Guinand

Le secrétaire

A. Jeanneret

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.12.23 au 15.01.24 Publication FAO n° 50

Dossier SATAC n° 116630

Parcelle(s) et coordonnées : 3158 - Saint-Blaise ; 3353 - Saint-Blaise ; 1209948/2565008

Situation : Grande Côte ;

Description de l'ouvrage : Création d'une piste forestière de 642 m de long et 3,5 m de large

Requérant(s) : Commune de La Tène, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 22 al.2 LAT ; Zone S2 EL

Particularités : Zone de crêtes et forêts / Entrée en vigueur le 14.02.1966 ; Terrain en nature de forêt

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



HORAIRES DE FIN D'ANNÉE POUR L'ADMINISTRATION

Nous vous informons que les jours fériés de l'administration (fermeture complète) pour fin 2023 sont les suivants :

Lundi 25 et mardi 26 décembre 2023

Lundi 1^{er} et mardi 2 janvier 2024

De plus, durant les vacances scolaires, soit **du jeudi 21 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024**, les horaires seront les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00

Fermeture tous les après-midis

Réouverture selon l'horaire habituel dès le lundi 8 janvier 2024.

Belles Fêtes à toutes et tous !

SAINT-BLAISE



STATIONNEMENT AU PORT DURANT LA BASSE-SAISON

En mai dernier, le Conseil général validait le remplacement des systèmes de stationnement payant au port. Depuis, il est possible de payer avec de la monnaie, mais aussi via des applications sur smartphone, telles que ParkingPay, EasyPark, Twint, etc. répondant ainsi à une attente des utilisateurs et utilisatrices.

Nous vous rappelons également que, durant la basse-saison, du **1^{er} novembre au 31 mars, le stationnement y est désormais payant, à raison de 50 cts/heure**.

SAINT-BLAISE



COMMISSION D'URBANISME

Le Conseil communal rappelle à la population les dates des prochaines réunions de sa commission consultative, à savoir :

**30 janvier 2024, 27 février 2024, 26 mars 2024,
30 avril 2024, 28 mai 2024, 25 juin 2024**

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers **complets** doivent être déposés dans un délai de **10 jours ouvrables** avant la séance.

A toutes fins utiles et en complément à la législation cantonale, l'Autorité communale renvoie au règlement d'aménagement communal et au règlement transitoire de construction disponibles sur le site www.saint-blaise.ch.

Saint-Blaise, le 15 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



COMMANDES D'ATTESTATIONS AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles :

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique ? :



www.guichetunique.ch

ou en téléchargeant gratuitement la nouvelle application mobile « Guichet unique » sur les stores Google et Apple.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



TRAVAUX CARREFOUR DU BREL-SORTIE DU VILLAGE DIRECTION VOENS

PRESENTATION PUBLIQUE - AUDITOIRE DE VIGNER 10 JANVIER 2024 19H00

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à une séance publique organisée par la Commune de Saint-Blaise et le Service des ponts et chaussées à laquelle participeront les différents acteurs qui agiront sur les secteurs concernés.

Lors de cette séance, des informations seront données sur :

- Les raisons des travaux
- La présentation des trois phases
- Les répercussions sur la circulation
- Le plan de circulation

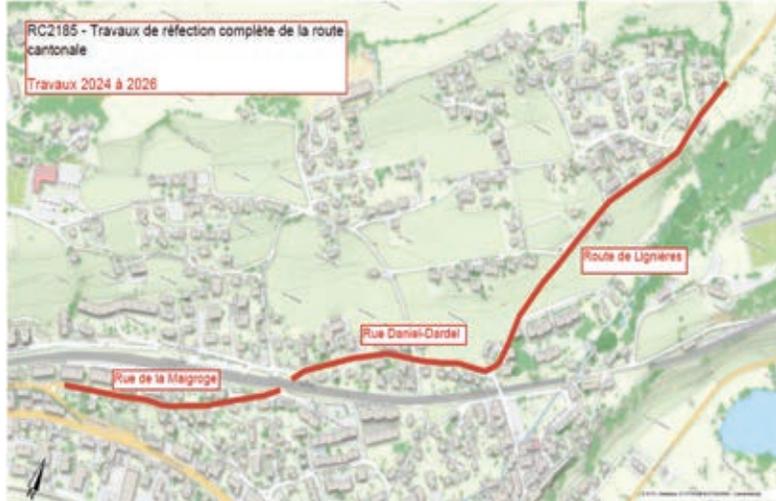
Les travaux consisteront aux remplacements de certaines conduites, à l'ajout de conduites CAD (chauffage à distance) et à d'autres travaux de modifications de l'alimentation électrique BT. L'infrastructure routière ainsi que les couches de revêtements bitumineuses seront bien entendu également refaites.

La durée totale de ces travaux est estimée à 3 ans, échelonnée par secteurs et ceci dès mars 2024.

Des séances d'informations destinées aux riverains touchés par ces travaux seront également organisées, la première en février 2024 pour les propriétaires et locataires de la zone de la rue de la Maigroge.

Le Service des ponts et chaussées et la Commune de Saint-Blaise vous remercient d'ores et déjà de votre compréhension pour les inconvénients dus aux conditions très contraignantes de ce futur chantier et vous prie de bien vouloir vous conformer à la signalisation temporaire qui sera mise en place.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.



ENGES



HORAIRES DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Durant les fêtes de fin d'année, l'horaire de l'administration communale d'Enges sera le suivant :

Semaine du 25 au 29 décembre 2023

L'administration communale sera entièrement fermée.

Semaine du 1^{er} au 5 janvier 2024

Jeudi 4 janvier 2024 : 14h00 à 17h00

Reprise de l'horaire usuel le mardi 9 janvier 2024.

Vous pouvez également nous adresser un courriel à commune.enges@ne.ch.

En cas d'urgence relative à l'eau potable, nous vous remercions de prendre contact avec Viteos au 0800 800 012.

Tout en vous souhaitant d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

HAUTERIVE



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'horaire de l'administration communale durant les fêtes de fin d'année sera la suivante :

Jour	Date	Matin	Après-midi
Lundi	25.12.2023	Fermé	Fermé
Mardi	26.12.2023	Fermé	Fermé
Mercredi	27.12.2023	Fermé	Fermé
Jeudi	28.12.2023	Fermé	Fermé
Vendredi	29.12.2023	Fermé	Fermé

Lundi	01.01.2024	Fermé	Fermé
Mardi	02.01.2024	Fermé	Fermé
Mercredi	03.01.2024	08h30-12h00	Fermé
Jeudi	04.01.2024	08h30-12h00	Fermé
Vendredi	05.01.2024	08h30-12h00	Fermé

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de cette information et nous vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année.

La Commune d'Hauterive

HAUTERIVE

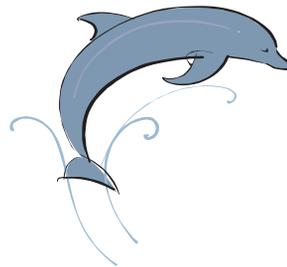


FERMETURE

BASSIN DE NATATION

FERMETURE DE FIN D'ANNEE

**Du mardi 19 décembre 2023 à 22h00
au Lundi 8 janvier 2024 à 8h00**



- **Nettoyage et entretien du Bassin de natation.**
- **Bonnes fêtes de fin d'année**

HAUTERIVE



VALIDATION

Lors de sa séance du lundi 11 décembre 2023, Le Conseil communal a validé la votation communale du 26 novembre 2023 relative à l'adoption de la convention de fusion entre les Communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

Hauterive, le 11 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



VALIDATION

Lors de sa séance du lundi 11 décembre 2023, le Conseil communal a validé la votation communale du 26 novembre 2023 relative à l'adoption de la convention de fusion entre les Communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

Enges, le 11 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



DECOUVREZ LA SUISSE AVEC LA NOUVELLE CARTE JOURNALIERE DEGRIFEE COMMUNE

La carte journalière CFF sous sa forme actuelle est encore disponible jusqu'au 31 janvier 2024.

La nouvelle « Carte journalière dégriffée Commune » sera disponible **dès le 11 décembre 2023** dans votre commune du Landeron pour des voyages sur tout le territoire suisse **à partir du 1^{er} janvier 2024**.

Cette nouvelle carte pourra être achetée en exclusivité auprès de notre guichet de l'Accueil citoyen. Plus vous l'achèterez tôt, plus le prix sera avantageux (voir tableau ci-dessous). L'offre comprend deux niveaux de prix, pour la 1^{ère} et la 2^{ème} classe, avec ou sans abonnement demi-tarif. Vous pourrez obtenir votre carte sous forme papier ou par e-mail. Elle sera disponible en prévente 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

La carte est nominative (nom, prénom et date de naissance) et requiert une pièce d'identité officielle lors des contrôles. Toute revente ou transmission est donc exclue. Un remboursement est envisageable dans des cas exceptionnels moyennant une franchise de 10 francs.

Prix en CHF.

Classe et segment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à maximum 1 jour avant la date du voyage
2^e classe avec demi-tarif	39.–	59.–
2^e classe sans demi-tarif	52.–	88.–
1^{ère} classe avec demi-tarif	66.–	99.–
1^{ère} classe sans demi-tarif	88.–	148.–

Pour savoir où, quand et à quel prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, veuillez consulter la page www.carteljournaliere-commune.ch. Vous bénéficiez également sur cette page de toutes les conditions relatives au remboursement exceptionnel.

L'administration communale

LE LANDERON



VENTE VIGNETTE 2024

Nous rappelons à la population que suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté concernant la circulation routière du 2 octobre 2020, les mesures concernant le stationnement sur le territoire communal sont applicables depuis le 01 janvier 2021. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.landeron.ch

Vignettes de stationnement

Les vignettes de stationnement 2024 sont disponibles au guichet de l'administration communale dès le mercredi 13 décembre 2023. Ces dernières correspondent à des zones (1: « Village » et 2: « Touristique »).

La vignette zone 2 existe également en version « estivale », valable uniquement du 1 mai au 30 septembre, pour le prix unique de CHF 150.00.

Pour les obtenir, il faut vous rendre au guichet, muni(e) de votre permis de circulation (carte grise du véhicule). A l'exception des parkings soumis au paiement à l'horodateur ainsi que des places 15 minutes de la rue du Centre et des zones bleues, nous vous rappelons qu'il est toujours possible, en général, de stationner pour une durée maximale de 4 heures au moyen de votre disque de stationnement. La nuit, de 18h00 à 08h00, le stationnement sur ces places est libre. Afin de vous éviter de mauvaises surprises, nous vous rappelons également qu'il est interdit de tourner son disque sans avoir réengagé votre véhicule dans la circulation et sans avoir changé de secteur. Pour le reste, merci de vous conformer à la signalisation qui est mise en place.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



ARRÊTÉ

Les arrêtés et règlements ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 7 décembre 2023.

Intitulé de l'arrêté:

1. Crédit d'engagement concernant la subvention de CHF 250'000.00 en faveur de l'association Le Landeron 700 ans.
Arrêté 1467
2. Crédit d'engagement de CHF 401'050.00 pour divers travaux de réfection et d'extension du réseau électrique pouvant intervenir en 2024.
Arrêté 1469
3. Crédit d'engagement de CHF 162'150.00 pour divers travaux de réfection et d'extension du réseau d'eau potable pouvant intervenir en 2024.
Règlement 1470
4. Crédit d'engagement de CHF 150'000.00 pour divers travaux de réfection du surfaçage et fissures des routes communales 2024.
Arrêté 1471
5. Crédit d'engagement de CHF 193'900.00 pour divers travaux de rénovation des installations électriques et de la mise en place d'un nouvel éclairage solaire au port.
Arrêté 1472

Echéance du délai référendaire:

Mercredi 24 janvier 2024

eli10 SA
Rue du Château 17
2022 Bévans
www.eli10.ch

Tel: 032 720 20 20
E-mail: info@eli10.ch

eli10
L'énergie littorale

IMPORTANT

RELEVÉS DE COMPTEURS D'EAU ET D'ELECTRICITE
DANS L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DU LANDERON

Madame, Monsieur,

Les relevés des consommations d'eau et d'électricité seront effectués du

2 au 31 janvier 2024

Nous vous remercions d'avance de réserver un bon accueil aux personnes mandatées pour cette tâche et saisissons l'occasion pour rappeler à tous les propriétaires d'immeubles que les locaux abritant les compteurs doivent rester accessibles en tout temps.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Eli10 SA

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – VACANCES DE NOEL

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024.

Réouverture: lundi 8 janvier 2024 à 13h30

Les bibliothécaires vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

LE LANDERON



FÊTES DE FIN D'ANNÉE - HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant la période des fêtes de fin d'année et vacances scolaires, l'administration communale sera ouverte **les matins de 9h00 à 12h00**.

Elle sera fermée **toute la journée** le lundi 25 et mardi 26 décembre 2023, ainsi que le lundi 1^{er} et le mardi 2 janvier 2024.

Reprise de l'horaire habituel le lundi 8 janvier 2024 à 9h00.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

L'administration communale

LE LANDERON

Au conseil général du Landeron remous autour d'un budget qui ne plaisait à personne

Judi 8 décembre, à sa dernière session de l'année, le législatif landeronnais, conduit valeureusement par Jean-Philippe Senn (can) a bataillé ferme sur le budget 2024 lourdement déficitaire qui bon gré mal gré a été mis sous toit.

D'abord a été nommé Manuel Lopez UDC à la commission du feu pour remplacer Stephan Bovet démissionnaire.

250'000 francs pour commémorer les 700 ans du Landeron

Les représentants de l'Association « Le Landeron 700 ans » venus suivre le déroulement de la présentation de leur projet, sont passés par tous les états d'âme avant de repartis satisfaits. En charge du dossier, Nadine Schouller a d'entrée fait part de la décision prise par le CC d'amender son arrêté en ramenant la somme à 250'000 francs en lieu et place des 300'000 francs, en supprimant la fête officielle mise au budget, estimant que c'était à la commune de s'organiser en revenant dans le courant 2024 avec une demande adéquate. A savoir que le projet sera soutenu par la Société de développement du Landeron à raison de 150'000.- francs, par tranche annuelle de 50'000.-, en 2023/2024 et 2025. Elle disposera ainsi de liquidités pour entamer l'année 2024. Sur demande de l'Association, seule la somme de 100'000.- francs, et non plus de 200'000 francs sera demandée en 2024, allégeant ainsi quelque peu le budget communal. En définitive, si le CC octroie les 250'000.-, et en comptant sur l'aide de la SDL, l'Association devra trouver 280'000 francs pour équilibrer son budget qui tourne autour de 680'000 francs. Des voix discordantes se sont fait entendre et même si le travail remarquable de l'Association a été salué, les élus vont miser sur la confiance et la transparence. C'est justement le flou dans les estimations des fonds qui a soulevé la mise en garde de Antonio Peluso dans son long plaidoyer «...forte du soutien inconditionnel de la Commune, l'Association devra chercher des aides financière substantielles ailleurs pour boucler son budget». Un tel événement suscite de l'émotion, Nadine Schouller ne s'en étonne pas «Quand il y a de l'émotion, il y a de la passion et quand il y a de la passion, il y a des discussions». Enfin la sensibilité a pris le dessus, «osons penser et décider avec le cœur et non pas avec le portefeuille» a été dit. Acceptée, la subven-

tion de 250'000 francs va ouvrir la voie à la commémoration de l'histoire et la culture de la commune. (Ce sujet, vaste et passionnant, sera développé dans un prochain article).

Budget 2024

Impacté par l'inflation, par la hausse des charges et par une légère baisse des revenus, le budget présente des charges estimées à 23.7 mios de francs et laisse un déficit prévisible de 1.516 mio de francs. Bien que ce déficit soit important, ce dernier est couvert par la fortune communale considérablement renforcée en 2018 à la suite du retraitement du bilan communal, ainsi qu'en 2020 et 2022 par des rentrées fiscales exceptionnelles, selon rapport du CC. Lequel a constaté une surestimation des recettes fiscales dans le budget 2023. «Un déficit structurel qui n'a pas disparu» a relevé amèrement Roland Spring, trésorier de la commune, qui a pointé du doigt le refus par référendum en 2018 de l'augmentation fiscale, en rappelant «les impôts n'ont pas augmenté au Landeron depuis 2010». Il a d'ores et déjà averti «La commune sera encore impactée par la décision du Grand Conseil qui vient d'accepter de baisser les impôts des personnes physiques de 1 % en 2024». En fait «le budget 2024 ne plaisait à personne» et encore moins à la CFG. Celle-ci, inquiète de la détérioration dans les postes formation, LAMal, aide sociale, péréquation, et consciente que les efforts d'économie demandés ne suffiront pas à moyen terme, a demandé le refus du budget. En dernière instance et afin de parer à toute situation de blocage, le CC a soumis un amendement portant sur un plan d'économie de 20 % du budget par des coupes drastiques dans les domaines en son pouvoir: subventions aux sociétés locales, salaires des employés communaux, jetons de présence, écopoints, électricité, entretien des routes, et dans bien d'autres services. Par crainte des menaces annoncées, les élus ont exploré d'autres stratégies de vote et d'amendements. Des voix ont rappelé que dans le passé, des budgets déficitaires acceptés ont obtenu des résultats meilleurs que prévus. Après une interruption de séance, chacun étant prié de prendre ses responsabilités, les élus ont rejeté en bloc l'amendement de l'exécutif. Ils ont d'autre part accepté de répartir la subvention allouée à «L'Association Le Landeron 700 ans» sur deux ans. Eu égard au travail fourni par les paroisses celles-ci recevront chacune la sub-

vention habituelle de 20'000 francs (au lieu des 10'000.- francs mis au budget). Amendé et allégé de 80'000 francs par rapport à la 1^{ère} version, le budget 2024 a passé la rampe par 20 voix contre 11.

Le législatif a également accepté:

- Un crédit d'engagement de 401'050 francs pour divers travaux de réfection et d'extension du réseau électrique pouvant intervenir en 2024.
- Un crédit d'engagement de 162'150 francs pour divers travaux de réfection et d'extension du réseau d'eau potable pouvant intervenir en 2024.
- Un crédit d'engagement de 150'000 francs pour divers travaux de réfection du surfacage et fissures des routes communales 2024.
- Un crédit d'engagement de 193'900 francs pour divers travaux de rénovation des installations électriques et de la mise en place d'un nouvel éclairage solaire au port préavisé favorablement par la Commission Energie.

La motion socialiste Politique «Seniors» pour Le Landeron a été reportée au prochain Conseil général sur demande du PS.

La motion «Encouragement à l'utilisation des transports publics par les jeunes en formation» a été également reportée aux prochaines instances.

Divers:

S'avérant plus perturbants que sécuritaires et non conformes, les miroirs dans les zones 30, ont été supprimés, a fait part Jean-Claude Egger. «Décision hâtive qui met en danger nos enfants» a rétorqué Thomas Frölicher qui aurait souhaité une réflexion sur d'autres alternatives. Autre sujet, il n'y aura pas de grandes économies générées par les restrictions de l'éclairage publique, le prix de l'électricité étant à la hausse. Le chauffage à distance fait l'objet d'une réflexion, des nouvelles suivront. En clôture de séance, les chefs de parti ont remercié l'administration communale, notamment l'auteur du budget. Se ralliant à la tradition, le président du législatifs a adressé ses vœux de belles fêtes et de bonne nouvelle année 2024.



LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Noël joyeux

Comédie de Clément Michel
avec Franck Dubosc et Emmanuelle Devos



Noël chez les Barand, c'est sacré ! Surtout pour Vincent, le père, qui se fait une joie de voir toute sa famille réunie. Quand ses enfants annulent leur venue au dernier moment, il ne conçoit pas l'idée de passer les fêtes en tête à tête avec sa femme. Il décide donc de se rendre dans une maison de retraite afin de convier une pensionnaire eseuulée à venir fêter Noël chez eux. Débarquent alors Monique et sa meilleure amie Jeanne qui vont très vite prendre leurs aises et semer un joyeux bazar.

VE 15 et SA 23 déc. à 20h30
8 ans (12) - France - 1h27 - VF

Hunger Games :**la ballade du serpent et de l'oiseau chanteur**

Action de Francis Lawrence
avec Rachel Zegler, Tom Blyth et Peter Dinklage



Prequel de Hunger Games se déroulant 64 ans plus tôt, dans les années qui ont suivi la période des "Jours sombres", la première rébellion ratée à Panem. Longtemps avant de devenir président de Panem, le Coriolanus Snow est choisi comme mentor du district 12 lors des nouveaux Hunger Games. A l'approche des jeux, le jeune Snow est alarmé lorsqu'on lui confie le rôle de mentor de Lucy Gray Baird, la jeune fille tributaire du pauvre District 12. Après que Lucy Gray a attiré l'attention de tout Panem en chantant de manière provocante, Snow pense qu'il pourrait faire pencher la balance en leur faveur. Unissant leurs instincts pour le spectacle et leur sens politique, la course contre la montre de Snow et Lucy pour survivre révélera qui est un oiseau chanteur et qui est un serpent.

SA 16 & ME 20 déc. à 20h30, DI 17 déc. à 17h.
14 ans - 2h37 - USA - VF

La tresse

Drame de Laetitia Colombani,
avec Kim Raver, Fotini Peluso, Mia Maelzer



Inde. Smita est une Intouchable. Elle rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école. Italie. Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée. Canada. Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est malade. Trois vies, trois femmes, trois continents. Trois combats à mener. Si elles ne se connaissent pas, Smita, Giulia et Sarah sont liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier.

DI 17, MA 19, VE 22 déc. à 20h30
12 ans - 2h01 - VO st fr/all

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

Fenêtres de l'avent 2023

Du 1^{er} au 24 décembre, Cornaux
se transforme en calendrier de l'avent

- | | | |
|----|---------------------------------|-------------------------------------|
| 1 | ★ Boule de gomme | Fontaines 10 |
| 2 | ★ Famille Grai-Sempère | Chemin des Chênes 17 |
| 3 | ★ Société de développement | Temple Cornaux |
| 4 | ★ JSG | Prairie de l'école |
| 5 | ★ Hôtel du Soleil | Rte du Moulin 2 (agape d'interieur) |
| 6 | ★ Famille Martins | Provincs 11 |
| 7 | ★ Nathalie et Michel Mégevan | Ch. des Longins 20 |
| 8 | ★ Famille Ryser | Clos-Saint-Pierre 5 |
| 9 | ★ Epicerie des Fontaines | Fontaines 9 |
| 10 | ★ Société de développement | Fontaines 15 |
| 11 | ★ Commune de Cornaux | Clos-Saint-Pierre 1 |
| 12 | ★ Famille Nydegger | Le Bois-Rond 3 |
| 13 | ★ Familles Zbinden et Divernois | Vignoble 6 et 7 |
| 14 | ★ Rayon de soleil | Fontaines 10 (agape jusqu'à 19h) |
| 15 | ★ Joanna Lafine | Fontaines 36 |
| 16 | ★ Salon 2.004 | Provincs 5 |
| 17 | ★ Famille Petermann et Aeby | Vignoble 37 |
| 18 | ★ Evelina von Gunten | Fontaines 27 |
| 19 | ★ Familles Barben-Nydegger | Le Roc 20 |
| 20 | ★ Famille Krebs | Le Buisson 3 |
| 21 | ★ Société de musique d'Union | Fontaines 10 |
| 22 | ★ Magali Bron | Vignoble 58 |
| 23 | ★ Famille Kohler | Fontaines 29 |
| 24 | ★ Famille Keller-Vogt | Vignoble 11 |

★ Avec agape de 18 à 20h

★ Associé au concert de l'avent



QualityNet SÀRL
Services

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux

Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27

info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

CORNAUX – CARRÉ NOIR SÀRL

Un duo dynamique spécialisé dans la gestion immobilière et la fiduciaire



Carré Noir Sàrl se démarque par son approche unique et son expertise pointue. Fondée par un couple dynamique dont l'expertise est sans égal, Valérie et Thierry Lardon, l'entreprise est spécialisée dans la gestion immobilière et les services fiduciaires, alliant compétence et proximité client.

Valérie et Thierry Lardon, partageant à la fois leur vie personnelle et professionnelle, incarnent une synergie rare. La combinaison de leurs compétences respectives crée une force inégalée. Thierry, expert en fiduciaire, et Valérie, spécialiste en gestion immobilière, travaillent main dans la main pour offrir une expérience client exceptionnelle.

Une relation de confiance avec les clients

«Chaque locataire est unique pour nous, et nous sommes toujours prêts à répondre personnellement à leurs besoins», explique Thierry Lardon. La confiance joue d'ailleurs un rôle primordial chez Carré Noir. Thierry Lardon insiste d'ailleurs sur l'importance de rencontres en personne, notamment lors de la remise des clés, pour établir une relation solide dès le départ.

Evolution et adaptation:

Le chemin vers le succès

L'entreprise, qui a débuté en 1991 en tant que service de support informatique proposant des logiciels de gestion, a évolué avec le temps. Thierry Lardon souligne l'importance de s'adapter aux changements du marché, ce qui l'a conduit à obtenir une certification en fiduciaire. Parallèlement, Valérie s'est formée dans la gestion immobilière, créant ainsi une entreprise parfaitement synchronisée.

Une compréhension profonde des besoins des entreprises et des particuliers

Carré Noir Sàrl ne se contente pas de gérer des biens immobiliers. Thierry Lardon met en avant son expertise dans la gestion administrative des entreprises, allant de la comptabilité à la gestion des salaires. Leur clientèle, variée et satisfaite, témoigne de leur capacité à gérer des entreprises de différentes tailles.



Face aux défis du marché immobilier

La réforme fiscale de 2020 a apporté son lot de défis, mais Carré Noir a su s'adapter et continuer à offrir des services de gestion immobilière de qualité. Thierry remarque: «Le marché évolue, et nous avec. Il y a toujours des opportunités pour ceux qui cherchent à confier la gestion de leurs biens immobiliers.»

En choisissant Carré Noir Sàrl, les clients bénéficient de l'expertise et de la passion de deux professionnels dévoués à leur métier. Un partenariat avec eux garantit une gestion rigoureuse et personnalisée, que ce soit pour des besoins immobiliers ou fiduciaires.

CS



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

CRESSIER

Les aînés ont fêté Noël

Ce premier samedi de décembre pluvieux a été un jour heureux pour les aînés de Cressier invités à se rassembler à la salle du centre protestant pour fêter Noël autour d'un repas offert par la commune.

Libérés de leurs manteaux humides, accueillis par une poignée de main, un verre de blanc, un sapin de Noël illuminé, la joie se lisait sur les visages des invités. Les nouveaux, en quête de connaissances, ont scruté où se placer, les habitués ont retrouvé leur tablée, la salle s'est vite remplie. Réglé comme du papier à musique, le staff d'organisation a pensé aux Cressiaois résidents du home St-Joseph qui sont arrivés accompagnés, certains en chaise roulante. Parce que c'est bien de vivre une rencontre œcuménique a rendu plus belle la fête. Dès installés les 105 convives ont eu de la visite: - Jérémie Veillard, conseiller communal, qui a transmis les vœux et remerciements des autorités aux organisateurs et aux bénévoles, - L'abbé Gérard est venu apporter son salut et ses souhaits à tous les aînés et à leurs familles. - Plus tard, arrivée d'un culte célébré à Enges, la pasteur Delphine a transmis «un bonjour collectif» et a exhorté l'assemblée à chanter Voici Noël pour s'introduire dans ce temps de fête.

Mais avant cela, selon le rituel, dans les cuisines de l'Hôtel de la Croix-Blanche, Benjamin Hämmerli et ses potes, secondés par le maître du lieu José Ferreira, étaient aux fourneaux et apprêtaient le repas de Noël du jour. Avec dextérité et soin la brigade a dressé les assiettes assurées du transfert rapide aux tables par les dames bénévoles ne comptant pas leurs pas. Selon les échos, le repas était délicieux et chaud, bravo les gars. Toujours appréciée une animation jeunesse était prévue. Ciara à la flûte traversière, Léa et Lara au violon, ont interprété chacune sa partition, offrant des airs de Harry Potter, Dvorak et Aotearoa de Tom Odel. Brillantes, ces instrumentistes ont soulevé admiration et émotion. Réuni en orchestre, le trio a réservé une surprise, Petit Papa Noël joué en primeur qui a été récompensé par une ovation incroyable. Un retour nostalgique aux airs d'antan, par un quiz proposé par la suite, a connu du succès et a servi à rafraîchir la mémoire des convives. Entendu à un coin de table «nous retrouvons des gens que l'on connaît, ce sont de sympathiques retrouvailles», était une façon de dire merci à la commune et à tous ceux qui se sont investis pour eux.

Honneur à la brigade de cuisine qui s'emploie depuis 10 ans à la préparation du repas des aînés. Attentionnés et aimables, les garçons sont reconnaissants envers leurs généreux donateurs, l'Hôtel de la Croix-Blanche qui prête ses cuisines et offre le saucisson brioché, Frigemo qui fournit gracieusement les patates, et Nicolas Daniele de Wavre, dernier et unique maraîcher du canton, qui offre la verdoyante doucette. Omniprésentes les dames bénévoles, Christelle, Dominique, Evelyne, Isabelle I et Isabelle II, ont constitué le chaînon indispensable au bon déroulement de cette soirée conviviale et chaleureuse.

GC



LA TÈNE

La Boule de Noël clôt l'année à la pétanque

Comme il est de coutume, le CPME organisait samedi sa traditionnelle boule de Noël. Réservé aux membres, ce tournoi a permis à chacune et à chacun, outre de se mesurer en toute amitié aux autres membres du club de découvrir la nouvelle «véranda», montée sous le couvert, et qui permet aux spectatrices et spectateurs d'admirer le spectacle haut en couleur sans souffrir des affres du froid.

3 parties voyaient les quelque 50 inscrits s'affronter pour l'honneur et le plaisir du jeu, avant de partager une excellente fondue avec les conjoints et amis. Après un dessert concocté par la cantinière et qui a été apprécié de toutes et tous, le tournoi reprenait ses droits pour déterminer un classement qui n'avait aucune importance (sauf certainement pour les vainqueurs).

Un grand merci fut adressé au président Fabrizio, à la cantinière Sandra et à tous les bénévoles ayant œuvré à l'organisation de la journée qui fut une réussite.

On peut encore jouer sous le couvert, tous les après-midis et le dimanche matin, pour prévenir ou éliminer les excès de cette période de Noël. DJ



Toujours une belle ambiance sous le couvert du CPME

LE LANDERON

Parrainage d'arbres « 700 ans, 700 arbres... à 700 mètres » un cadeau de Noël à offrir

L'association «Le Landeron 700 ans» propose de faire un petit cadeau de Noël original qui viendra soutenir l'action de parrainage d'un arbre dans le cadre du 700^e anniversaire du Bourg du Landeron.

«Trouver un cadeau idéal pour les personnes qui ont déjà tout, qui ne savent jamais quoi offrir, qui ont une fibre écolo, qui cherchent un cadeau original ou qui souhaitent soutenir l'action de l'Association «700 ans, 700 arbres... à 700 mètres», la solution est simple, il suffit de se rendre sur le site www.lelanderon700.ch pour commander un chêne et ainsi faire plaisir ou se faire plaisir».

Pour suivre l'avancement du projet, les pages Facebook:

www.facebook.com/lelanderon700

Instagram www.instagram.com/lelanderon700/

renseignent la population régulièrement.

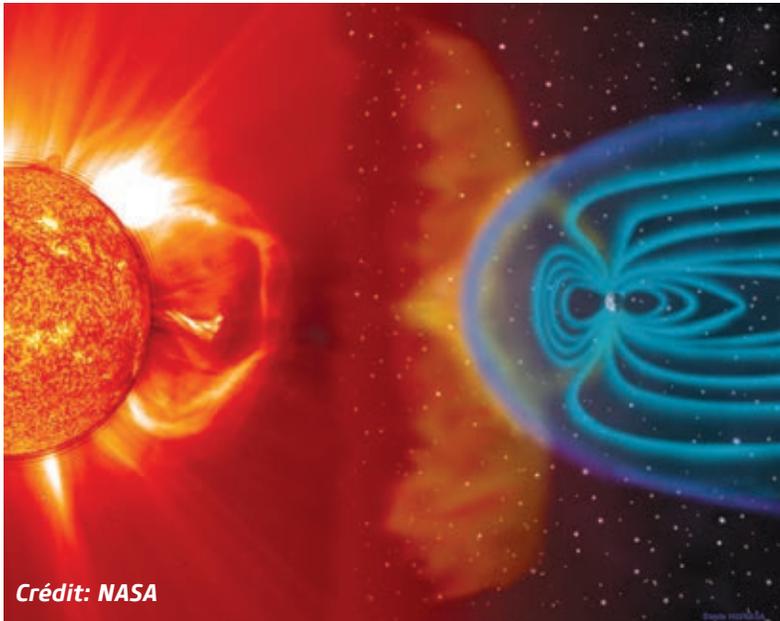
VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Les aurores boréales, aussi surprenantes qu'exceptionnelles



Crédit: NASA

À trois reprises cette année, en mars, septembre et novembre, il a été possible de voir des aurores boréales ici en Suisse. Elles étaient suffisamment intenses pour être visibles jusqu'à nos latitudes.

Les aurores boréales résultent de l'interaction entre le vent solaire, le champ magnétique de la Terre et les gaz de la haute atmosphère terrestre. Le soleil envoie en permanence dans l'espace de la matière, sous forme de particules chargées électriquement. On appelle ça le vent solaire, qui déferle sur la Terre à 2 ou 3 millions de km/h. Ces particules n'atteignent jamais la surface de notre planète, car elles sont déviées par le champ magnétique terrestre qui agit comme un véritable bouclier. Toutefois, une partie de celles-ci atteignent la haute atmosphère terrestre au niveau des pôles, à une altitude située entre 100 et 400 km. Leur collision avec les atomes d'oxygène et d'azote produit de la lumière dont la couleur dépend du type d'atome excité et du niveau d'énergie du flux de particules: vert (oxygène), rose (azote) rouge, bleu ou violet. C'est ainsi que se forment les aurores polaires, appelées aurores boréales dans l'hémisphère nord et aurores australes dans l'hémisphère sud. Plus le vent solaire est fort, plus les aurores boréales peuvent être intenses.

Ce phénomène est étroitement lié aux cycles solaires. Vue de la Terre, l'influence du Soleil varie principalement selon une période journalière et annuelle. En fait, il connaît des cycles de 11 ans au cours duquel son activité varie entre un minimum et un maximum. Notre Soleil est une énorme boule de gaz très chauds qui se déplacent et génèrent un puissant champ magnétique. Tous les 11 ans environ, le champ magnétique du Soleil s'inverse complètement. Cela signifie que les pôles nord et sud du Soleil s'échangent. L'activité à la surface du Soleil varie en fonction de l'évolution du champ magnétique et de ces cycles solaires. L'un des moyens de suivre le cycle solaire consiste à compter le nombre de taches solaires. C'est un Suisse, l'astronome suisse Johann Rudolf Wolf (1816-1893) qui a établi une méthode de calcul de l'activité solaire fondée sur le nombre de taches. Après la découverte du cycle des taches solaires par l'astronome allemand Heinrich Schwabe, Wolf a non seulement effectué ses propres observations, mais il a également rassemblé toutes les données disponibles sur l'activité des taches solaires depuis 1610 et a calculé une période de 11,1 ans pour chaque cycle. En 1848, il a conçu un moyen de quantifier l'activité des taches solaires. Le nombre de Wolf, comme on l'appelle aujourd'hui, est toujours utilisé.

Le début d'un cycle solaire correspond à un minimum solaire, c'est-à-dire au moment où le Soleil a le moins de taches solaires. Au fil du temps, l'activité solaire et le nombre de taches augmentent jusqu'à

un maximum au milieu du cycle, puis retourne à un minimum à la fin du cycle. Les éruptions géantes, telles que les éruptions solaires et les éjections de masse coronale, augmentent également au cours du cycle solaire. Ces éruptions envoient de puissantes bouffées d'énergie et de matière dans l'espace. C'est ce qui provoque les aurores polaires. Mais cette activité intense ne fait pas que de produire de belles aurores boréales aux couleurs chatoyantes. Elles sont aussi en mesure de perturber les communications radio et de mettre à mal le réseau électrique. En Amérique du Nord, territoire plus exposé que l'Europe en raison de sa latitude plus septentrionale, de gigantesques pannes de courant ont été causées par des tempêtes magnétiques dans un passé proche. Certains cycles solaires présentent des maximums avec beaucoup de taches solaires et d'activité. D'autres cycles peuvent présenter très peu de taches solaires et peu d'activité. Mieux prévoir l'activité des cycles solaires permettrait de mieux nous en protéger sur Terre mais aussi dans l'espace où les astronautes et les satellites sont vulnérables.

Le cycle actuel, le 25ème depuis le début du suivi intensif de l'activité et des taches solaires en 1755, a débuté en décembre 2019 et s'achèvera en 2031. Son pic d'activité devrait être atteint en 2024, entre janvier et octobre. Nous pouvons nous attendre à voir encore quelques aurores boréales jusqu'aux latitudes moyennes, c'est-à-dire aussi en Suisse.

Rien n'est plus important pour nous sur Terre que le Soleil. Sans la chaleur et la lumière du Soleil, la Terre ne serait qu'une boule de roche glacée sans vie. L'énergie solaire joue un rôle essentiel dans la promotion du développement durable et la lutte contre le changement climatique. En exploitant l'énergie solaire, nous pouvons réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et atténuer l'impact environnemental des sources d'énergie traditionnelles.

Pourtant, on connaît peu le soleil, car s'en approcher est un exploit, compte tenu des températures extrêmement élevées qui y règnent. Lancée en août 2018, la sonde Parker Solar Probe de la NASA est la première à avoir pénétré la couronne solaire, la couche la plus externe de l'atmosphère du Soleil, qui s'étend sur près de dix millions de kilomètres. Elle est ainsi le premier objet construit par la main de l'Homme à s'approcher aussi près du soleil, à «seulement» 7,26 millions de kilomètres, confrontée à la chaleur et aux radiations comme aucun autre engin spatial avant elle. Depuis, la sonde a effectué 17 orbites autour du Soleil sur les 24 qu'elle est programmée à faire. Cette mission va révolutionner notre compréhension du Soleil et fournir de nouvelles données sur l'activité solaire qui contribueront de manière décisive à notre capacité à prévoir les événements météorologiques spatiaux majeurs qui ont un impact sur la vie sur Terre.

En partenariat avec

 viteos
partenaire de transition énergétique





**CAFE THEATRE
LA TOUR
DE RIVE
LA NEUVEVILLE**

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Soirées de Gala des 20 ans du CTRR
Vendredi 15 décembre 2023 à 20h30 - Complet
Samedi 16 décembre 2023 à 20h30
**Dès 19h00 - Animation - Apéritif
offert
aux spectateurs dans la tente
chauffée**
Ouverture des portes du CTRR à 20h15



Soirées de Gala du 20^{ème} anniversaire
Vendredi 15 décembre 2023 à 20h30 – complet
Samedi 16 décembre 2023 à 20h30 – voir site internet

Au moment d'écrire cet article, il restait une dizaine de places disponibles pour le **samedi 16 décembre 2023**, voir sur notre site internet si la réservation est possible ou téléphonez au 079 912.88.39 (Gérald Laubscher)

Festivités dès 19h00 sous la grande tente, apéro offert à tous, ambiance et rétrospective des spectacles proposés ces derniers 20 ans.

Grand spectacle à 20h30 avec la participation de Vincent Kohler, Pierre Aucaigne, Paul Mac'Bonvin, Marc Aymon et Milla, Bel Hubert, Junior Tshaka accompagnés par d'autres artistes de la région! Il y aura pleins de surprises...

Samedi 6 janvier 2024 à 20h30 – Georges Chelon

Suite au concert annulé du 2 décembre pour cause de maladie, cette nouvelle date a pu être programmée pour le plus grand plaisir des fans de Georges Chelon.

Georges Chelon, un habitué de notre café-théâtre vient nous saluer pour marquer nos vingt ans et souffler ses quelques bougies de plus... De sa voix toujours claire et profonde, il nous emmènera dans son répertoire riche, en passant de ses vieux classiques aux chansons nouvelles de son tout dernier disque: «Ah la vie!»

Le comité du CTRR

contact@latourderive.ch
www.latourderive.ch



**CAFE THEATRE
LA TOUR
DE RIVE
LA NEUVEVILLE**

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Georges Chelon
Samedi 6 janvier 2024 à 20h30



CAUSE DÉMOLITION

Famille avec 4 enfants de 3 à 7ans, ayant toujours vécu dans une ferme isolée.

Cherche location sur Lignières (ou proche cause école), dans l'idéal 5 pièces avec garage(ou atelier) et coin de verdure.

Merci beaucoup
Famille Marchand
076 212 26 94

LE LANDERON

La visite du Saint-Nicolas aux jardins d'enfants, que du bonheur

Mardi matin de la semaine dernière, les enfants des écoles enfantines (1 et 2H) étaient impatients de recevoir le Saint-Nicolas. Pensez donc, une telle visite créait l'émulation, et quelque fois la crainte - enfin un tantinet - d'avoir la chance de rencontrer ce personnage quelque peu mystérieux.

Et le voilà, en début de matinée, qui franchit la porte du Trèfle à Quatre avec son sac sur le dos. Moment de bonheur, de rencontre, de plaisir. Si certains se sentent un peu sur la réserve, d'autres n'hésitent pas à s'approcher sans crainte, mais tous au final s'avancent vers lui pour recevoir leur bonhomme de pâte. Une matinée riche en émotions que tous se rappelleront avec bonheur!

Organisée depuis plus de vingt ans par l'Association de Parents du Landeron (APL), cette action rencontre toujours le même succès auprès des enfants et c'est une belle initiative permettant de marquer cet évènement de la Saint-Nicolas. CP



LA TÈNE

Né pour Lire

La bibliothèque-médiathèque de La Tène a le plaisir de vous inviter au dernier atelier **Né pour Lire 2023** qui aura lieu le **mardi 19 décembre de 9h00 à 10h00**.

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur première année et de moins de 4 ans accompagnés d'un parent, grand-parent ou accompagnant.

Venez partager un petit moment de lecture-plaisir avec vos bébés et tous jeunes enfants.

La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Un nouveau calendrier pour l'année 2024 est d'ores et déjà disponible.

Votre bibliothèque de La Tène

ANIMATION Né pour LIRE 2024

Mardi 23 JANVIER 9h-10h
Vendredi 23 FEVRIER 9h-10h
Mardi 26 MARS 9h-10h
Vendredi 26 AVRIL 9h-10h
Mardi 21 MAI 9h-10h
Vendredi 21 JUIN 9h-10h
Mardi 17 SEPTEMBRE 9H-10H
Mardi 22 OCTOBRE 9H-10H
Vendredi 22 NOVEMBRE 9H-10H
Mardi 17 DECEMBRE 9H-10H

LIGNIÈRES

Le père Noël est arrivé à Lignières



Avec plein de surprises et prêt à gâter les enfants sages, le Père Noël est arrivé à Lignières et s'est retrouvé dans la magie des illuminations festives et dans la neige.

La fenêtre 6 du calendrier villageois s'était ouverte pour annoncer son arrivée. A chaque fenêtre qui s'illumine, une verrée est proposée, c'est une particularité sympathique en cours au village. Le père Noël n'y a pas



échappé. Invité à s'installer confortablement au chaud et entouré de lumières scintillantes dans le local situé sous le bâtiment administratif, sa hotte garnie posée à ses côtés, il a vu plein d'étoiles dans les yeux des enfants venus lui réciter une poésie ou chanter un refrain de Noël, «les grands ont oublié les paroles et les petits sont intimidés» a-t-il glissé sous sa barbe blanche. Certes, la rencontre

avec le grand bonhomme à la robe rouge a été l'occasion d'offrir aux enfants un moment inoubliable. Arrivés à pied de leur quartier, le bonnet enfoncé jusqu'aux yeux, ils ont été récompensés par un paquet-surprise et une orange, que du bonheur. Le père Noël a eu fort à faire, ses petits visiteurs n'en finissaient plus de défilé.

Dehors, thé et vin chauds offerts ont retardé les nombreux parents enthousiasmés par la belle ambiance «il ne fait pas si froid» s'étonnaient-ils en s'agglutinant par groupes sous les illuminations. Pendant ce temps, profitant du décor hivernal, les enfants se sont éclatés en glissades et batailles de boules de neige, laissant les parents prétendre «au moins ils dormiront bien ce soir».

Enchantée du succès obtenu par cette belle tradition, la société de développement de Lignières, organisatrice de l'événement, a reconnu l'importance de son engagement et a soufflé à l'oreille du père Noël «merci pour la visite et à l'année prochaine».

GC

LIGNIÈRES

Les aînés réunis autour d'un repas de Noël



Ce vendredi 8 décembre près de 60 personnes ont répondu à l'invitation de la commune de Lignières qui conviait les seniors à fêter Noël autour d'un succulent repas. A regret, 23 autres personnes malades ont déclaré forfait.

Dès leur accueil à la salle de la Gouvernière, répartis en groupes, les seniors ont suivi les traces de leurs enfants et petits-enfants, ils ont rejoint les bancs d'école et ont été accueillis avec une grande gentillesse dans les classes. Entre seniors et élèves le courant a passé, peu fiers les écoliers ont initié les adultes à l'écriture de poèmes, au jeu du pendu, «l'autre groupe a fait tout juste» a fait savoir un jeune instructeur. Surprise, un récital de poésies a été offert durant la visite. Les plus petits n'ont pas manqué de demander aux seniors ce qu'ils aimaient recevoir à Noël. Fini l'école, l'heure de l'apéro a sonné, tous se sont rassemblés autour des tables soigneusement décorées. Menée par Georges, avec Marianne à la guitare, la chorale des aînés, a privilégié des airs d'autrefois et connus de Sheila, Marlène Dietrich, Hugues Aufray Gilbert Bécaud, Emile J.-Dalcroze, repris en chœur par les convives. Dans son message, la conseillère communale, Josiane Chiffelle, a transmis les vœux des autorités et a adressé des remerciements au staff d'organisation et aux bénévoles, ainsi qu'à la chorale des aînés pour ses prestations, avant de passer briève-

ment en revue les projets communaux, notamment la réfection du collège. A ce propos, «les personnes détentrices de photos anciennes du collège de la Gouvernière sont priées de s'annoncer» a-t-elle recommandé. Heureux d'être là, Frédéric Siegenthaler, pasteur de la communauté LiLa, a souhaité à tous une belle journée au nom des paroisses réformée et catholique du Landeron et Lignières.

Déjà s'affairait au service la brigade de cuisine de l'Hôtel de Commune qui a concocté le menu de Noël des aînés. Rien que pour se mettre en bouche, crème de courge - rôti de porc à la broche - sauce moutarde - gratin dauphinois - légumes, et en dessert chou à la crème, bon appétit les aînés. En fin de repas chacun avait choix de retourner à l'école pour découvrir d'autres activités.

Aidée par Lorie, Sara, Patrice et les maîtresses, précieux bénévoles, la Commission des aînés composée de Cathy, Clarie, Josiane, Sandra et Antoine, s'est chargée de l'organisation. Membre du Conseil communal, Serge Gaillard a également apporté son soutien.

Ravis de cette rencontre conviviale, les aînés se sont quittés par des souhaits réciproques de très bonnes fêtes de fin d'année. Pour ces bons moments passés ensemble, plusieurs convives n'ont pas hésité à le faire part aux organisateurs en leur exprimant des chaleureux remerciements.

GC





Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 15 décembre: 19h30 BUZZ –chaque vendredi soir au foyer de St-Blaise (sauf programme spécial). Plus d'infos: Gaëtan Broquet, animateur de jeunesse, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Du **lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre, temple ouvert à St-Blaise** de 17h30 - 19h00 pour permettre de vivre un temps de silence et de méditation à ceux qui le désirent.

Et pour **chanter ensemble Noël** avec la pianiste Véronique Gobet, dernière soirée **le jeudi 21 décembre à 19h.**

Dimanche 24 décembre

17h30 «**Qu'est-il arrivé à l'étoile après le premier Noël?**» vous le saurez enfin au **Culte de Noël pour tous** avec la participation des enfants des JEU DIS DIEU et SAM' DIS DIEU – au centre paroissial de Cressier.

Fenêtres de l'Avent

17h15 Contes et Magie lumineuse pour le temps de l'Avent, avec Corine Müller et Jo Rollier, conteuses, et Stéphane Rouèche, prestidigitateur – au temple de Lignières – tout public dès 6 ans. Entrée libre, collecte. 18h Fenêtre de l'Avent devant le Foyer de St-Blaise: apéro – puis repas canadien dès 19h – s'inscrire pour le repas auprès de D. Collaud (contact ci-après).

Davantage d'infos concernant les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 16 décembre

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive, précédé d'un goûter de Noël à 16h.

Dimanche 17 décembre

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

Dimanche 24 décembre

17h30 **Culte de Noël pour tous** avec la participation des enfants des JEU DIS DIEU et SAM' DIS DIEU au centre paroissial de Cressier.

22h00 **Veillée de Noël** au temple de Lignières.

23h00 **Veillée de Noël** au temple de St-Blaise.

Lundi 25 décembre

10h00 **Culte unique de Noël** au temple du Landeron.

Dimanche 31 décembre

10h00 Culte unique au centre paroissial de Cressier.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Marin:

Mardi 19 décembre: 12h00 **Repas ouverts à la cure de Marin** (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com

Prix: CHF 12.-

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mardi 19 décembre: 10h00 **Célébration de Noël** au home St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Jeu 21 décembre: 17h15 **JEU DIS DIEU**, pour les enfants de la 3H à la 7H, au centre paroissial de Cressier. Contacts: contact@jeusamdisdieu.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 17 et 25 décembre

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Dimanche 24 décembre

17h15 Fenêtre de l'Avent au temple de Lignières - **Contes et Magie lumineuse**, avec Corine Müller et Jo Rollier, conteuses, et Stéphane Rouèche, prestidigitateur.

22h00 **Veillée de Noël** au temple de Lignières

Le Landeron

Dimanche 25 décembre

10h00 **Culte unique de Noël** au temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordnatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

WITTWER
TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS

Les Perveuls 10 - CH-2074 Marin
Tél. + 41 (0)32 756 00 60
Fax +41 (0)32 756 00 69
wittwer@wittwersa.ch - wittwersa.ch





RVG
Energies
Renouvelables
Sàrl

Pompe à chaleur
Capit. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
[079 711 66 46](tel:0797116646)



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

A l'affiche

Noël Joyeux
VE 15, SA 23 déc. à 20h30

Hunger Games – La ballade du serpent et de l'oiseau chanteur
SA 16 & ME 20 déc à 20h30
DI 17 déc. à 17h

La tresse
DI 17, MA 19, VE 22 déc. à 20h30

Migration
SA 23, VE 29, SA 30 déc. à 14h

Prochainement

L'Arche de Noé
Wonka

Les trois mousquetaires
www.cine2520.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 15 décembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 16 décembre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 17 décembre - 3^{ème} dimanche de l'Avent

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mardi 19 décembre

08h00-11h00 Secrétariat fermé

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

Mercredi 20 décembre

14h30-16h30 Répétition des enfants pour la messe de Noël des familles (sous inscription auprès des catéchistes)

19h00 Célébration pénitentielle à Saint-Blaise

Jeudi 21 décembre

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 22 décembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 23 décembre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 24 décembre - 4^{ème} dimanche de l'Avent

16h00 Messe de Noël à Saint-Blaise

18h30 Messe de Noël des familles à Saint-Blaise

Lundi 25 décembre

09h00 Messe de Noël à Saint-Blaise

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour décembre 2023 et janvier 2024, Abbé Gérard Muanda 0327571186 et 0793677932 et Abbé Zygmunt Kazmierak 0328533744 et 0766727280.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Pour la catéchèse des enfants dans notre paroisse, vous pouvez faire l'inscription par courrier ou par e-mail à:

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Cernier

Mardi 19 décembre

19h00 Célébration pénitentielle à Cernier

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 17 décembre

10h30 Messe du 3^e dimanche de l'Avent

Lundi 18 décembre

19h30 Répétition de l'ensemble vocal féminin au Chalet St-Martin

Mardi 19 décembre

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse 5^e H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 20 décembre

10h00 Messe de Noël au home St-Joseph

Jeudi 21 décembre

21.12 Pas de messe au Foyer

Dimanche 24 décembre

10h30 Messe du 4^e dimanche de l'Avent

Attention: pas de messe à 23h comme annoncé!

Messe à la Basilique de Notre-Dame à 23h45

Lundi 25 décembre

10h30 Messe de Noël animée par l'ensemble vocal féminin

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Mercredi 20 décembre

20.12 Célébration pénitentielle à **St-Blaise** pour nos paroisses de Cressier, du Landeron et de St-Blaise

Samedi 23 décembre

10h00 Répétition des servants de messe à l'église

10h30 Répétition des chants de la messe de Noël des enfants à l'église

Dimanche 24 décembre

17h30 Messe des familles de Noël à l'église

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



eren
PAROISSE RÉFORMÉE
L'ENTRE-DEUX-LACS

*Qu'est-il arrivé à l'étoile après le premier Noël ?
Vous le saurez enfin au Culte de Noël pour tous*

Dimanche 24 décembre 2023 à 17h30

au centre paroissial de Cressier, ch. des Narches 3
Avec la participation des enfants des JEUDIS DIEU et
des jeunes des SAM'DIS DIEU



LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

Un éclairage public modulable en intensité ou éteignable la nuit bénéficie à la biodiversité en :

- protégeant les espèces nocturnes: réduisant la perturbation des animaux sensibles à la lumière.
- préservant les cycles naturels: maintenant les rythmes jour/nuit essentiels à de nombreuses espèces.
- conservant les écosystèmes: limitant la pollution lumineuse pour protéger habitats et interactions entre espèces.
- économisant l'énergie: réalisant des économies tout en préservant la nature.

Suite à différents crédits accordés ces dernières années par le Conseil général, l'éclairage public a été assaini, de même que celui des bâtiments et des terrains de sport. Une nouvelle programmation, avec variation d'intensité, voire extinction, de l'éclairage public est actuellement testée.

ENTRE-DEUX-LACS

Nous ne sommes pas des marmottes



Pour tenir dans la durée, il faut savoir modérer, ralentir notre rythme. En hiver, certains animaux hibernent, s'arrêtent pour repartir au printemps, remplis d'enthousiasmes et d'énergie pour la saison nouvelle.

Nous ne sommes certes pas des marmottes, mais nous pouvons chercher un rythme de vie qui tient compte des jours et des saisons.

En hiver, il nous faut laisser place à la lente germination qui s'accomplit en nous, dans un travail d'éveil et de vigilance intérieurs.

Dans la période de l'Avent, faire des provisions d'hiver pour tenir bon. En prenant le temps de se poser devant Dieu, avec l'aide d'une bougie, de musique, de prière, pour se laisser nourrir par celui qui vient dans nos cœurs.

Le temple de Saint-Blaise sera ouvert tous les soirs du 18 au 22 décembre, de 17h30 à 19h pour vivre un temps personnel devant Dieu. Se confier en son amour, le chercher, sans se lasser.

Faire place au manque, et rester en silence devant Lui.

Recevoir. Être rempli.

« Je dors, mais mon cœur veille. »

Que Dieu nous mette en état de veille, une veille confiante et priante, tournée vers le retour du Christ, car il vient. Soyons dans la joie!

Delphine Collaud, pasteur

LA NEUVEVILLE

Ludothèque

La Ludothèque sera fermée du 20 décembre 2023 au 8 janvier 2024

Dernier prêt mardi 19 décembre 2023

Reprise mardi 9 janvier 2024

Que ce soit pour surprendre votre entourage en proposant une activité originale et conviviale à l'occasion des fêtes ou pour occuper petits et grands durant les vacances, venez faire le plein de jeux avant la fermeture! L'équipe de la Ludothèque vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année!

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-19h30 /

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

ludotheque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

LE LANDERON

Soirée des bénévoles, un plaisir de se retrouver



Mardi de la semaine dernière, la Commune du Landeron recevait les bénévoles du Landeron et de Lignièrès au Caveau de l'Hôtel de Ville afin de les remercier pour leur engagement très important au service de la Commune.

Ce sont donc trente-sept personnes qui se sont retrouvées avec plaisir autour des tables pour passer un moment agréable en toute convivialité. Il est important de rappeler que tous ces bénévoles donnent de leur temps et de leur disponibilité au service des citoyens (service de livraison de repas à domicile et de transports divers, un accueil des nouveaux arrivants (ANA), un groupe de promotion santé (GPS) ou encore un groupe de loisirs des aînés). Ces investissements sont essentiels, car ils permettent de répondre à une demande certaine et importante de la population. Chacun peut donner de son temps pour venir renforcer ces équipes, car elles ont toutes besoins de forces vives.

Accueil par la présidente du Conseil communal

Maura Bottinelli, présidente du Conseil communal souligne que, en ces temps difficiles où l'on aurait tendance à se laisser aller au pessimisme, quelque part, tout au bout du lac de Biemme, un groupe de personnes généreuses et pleine d'empathie continue à tenir allumée la lumière de l'espoir. « Sans demander récompense, en toute simplicité, vous vous mettez au service des autres par pure philanthropie ». Elle est sûre que tous ne sont pas conscients du bienfait engendré autour d'eux, car elle a souvent entendu dire: « Je ne fais que porter les repas ou transporter quelqu'un ou animer un groupe ». Elle estime cependant que ces actions bénévoles sont un travail de fourmis un peu caché qui a un impact social énorme pour tous les bénéficiaires. Elle ajoute: « Oh, comme je voudrais que vous puissiez briller encore plus en attirant vers vous des jeunes gens qui désespèrent en ayant l'impression d'être seuls et abandonnés dans un monde hostile! Je voudrais tant que l'écho de votre générosité se répande partout et que, grâce à vous, on peut encore espérer. Vous êtes un exemple pour nous tous ».

Au nom du Conseil communal et de la population, elle remercie tous les bénévoles qui s'investissent dans ces belles activités.

Une suite de soirée conviviale

Il était temps ensuite de prendre le verre de l'amitié accompagné d'une délicieuse agape. Les conversations allaient bon train et personne ne boudait le plaisir de pouvoir passer un moment tous ensemble dans une bien belle soirée passée dans la bonne humeur.

Marquage publicitaire
Impression digitale
Décoration adhésive

Grand-Rue 4 | 2035 Corcelles NE
032 727 20 00 | info@adl.ch
WWW.ADL.CH

LE LANDERON

Un téléthon très réussi malgré la pluie de l'après-midi



Tôt le matin, une bonne trentaine de sapeurs-pompiers étaient au taquet pour préparer tout ce qui était nécessaire à la réussite de cette journée (espace fermé et chauffé pouvant accueillir la population, sous abri grill et chaudron pour la traditionnelle soupe au pois préparée à l'interne par «L'Association Téléthon de l'Entre-Deux-Lacs», véhicules des pompiers placés à proximité de la manifestation).

Bien entendu, les produits locaux étaient de la partie pour rendre cette journée encore plus festive (Boucheries Junod de La Neuveville et Krieg de Lignièrès, boulangeries Conrad du Landeron et des Pavés de La Neuveville, pommes de terre de M. Frankhauser, fromage de M. Bille et vin de l'encaveur Auberson).

À 10h30, un nombreux public (parents-enfants et curieux) était présent pour assister à la démo des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) avec à la clé un sauvetage de blessés et l'extinc-

tion d'un véhicule en feu. L'intérêt manifesté par l'assistance était au rendez-vous avec des interrogations quant au matériel utilisé. La visite des véhicules, accessibles pour l'occasion a rencontré beaucoup de succès.

La traditionnelle soupe aux pois a connu son succès habituel et, en début d'après-midi, il ne restait rien dans le chaudron. Raclettes, saucisses et salades de pommes de terre ont trouvé preneur avec en plus des douceurs préparées par Amandine dont un cake au chocolat très apprécié. Se sustenter en bonne compagnie dans un abri chauffé agrémenté de musique, voilà de quoi passer un bon moment et le public ne s'en est pas privé.

L'après-midi, la pluie venant s'inviter n'a pas retenu les intéressés à la démo des JSP, même si la fréquentation était moindre que le matin. Cependant, faisant fi de gouttes inopportunes, la fréquentation a été très belle. Une journée sympa dans une ambiance très détendue avec

une vente de nombreux stylos et des dons. Une bien belle journée d'investissement pour les sapeurs-pompiers, car les dons recueillis permettront à la recherche de progresser et de donner de l'espoir aux personnes atteintes de maladies génétiques orphelines. Merci aux autorités communales, aux commerçants, aux bénévoles et au public pour leur soutien dans cette action. Le résultat de cette journée sera connu ultérieurement.

Ne pas oublier la soirée «Red Line» le samedi 16 décembre à l'Aula du C2T au Landeron à 20h, soirée festive dédiée à l'action du Téléthon.

CP

ENGES

La venue du Saint Nicolas

Le village d'Enges a célébré la Saint-Nicolas le 6 décembre pour le plus grand plaisir des enfants. Arrivant dans la nuit et le froid, Saint-Nicolas, accompagné de son fidèle acolyte le Père Fouettard ont distribué des friandises aux enfants qui ont récité des poésies et chanté des chansons. Un vin chaud et quelques saucisses ont réchauffé les cœurs et les corps.

TAD



Bons Cadeaux

Piscine du Landeron

Saison 2024

Avec Rabais de 10%

Tarif indigène pour Le Landeron & Cressier

Une idée pour un cadeau de Noël!

En vente au Kiosque du Centre Le Landeron

- Spécialiste sur véhicules italiens
- Réparation multimarques
- Montage et Stockage de pneus
- Spécialiste véhicules au gaz GNC
- Réparation de véhicules utilitaires et camping cars jusqu'à 3,5 tonnes



Garage David Cambria Sàrl
Route de Neuchâtel 50 • 2088 Cressier
032 731 75 73 • cambria@bluewin.ch

CRESSIER – CONSEIL GÉNÉRAL

Budget 2024 accepté à l'unanimité

Samedi 2 décembre dernier, l'ensemble des membres du Conseil général cressiacois a été appelé à se prononcer, à la Maison Valier du centre du village, sur les comptes communaux déficitaires.

En ce dernier CG de l'année 2023, les préoccupations du jour furent naturellement tournées vers l'organisation de la nouvelle année 2024 et le budget communal associé. Examiné au préalable par les membres du législatif, le rapport du Conseil communal ne fut pas une surprise. Des comptes inquiétants à gauche comme à droite.

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre dernier accepté, le Conseil communal annonça d'emblée la couleur par ces quelques mots: «le résultat du budget 2024 n'est pas bon». Celui-ci affiche en effet un excédent de charge de CHF 672'839.- pour un budget total s'élevant à CHF 9'551'931.-.

Comme dans tout budget, un ensemble de facteurs entrent en cause dans ce résultat budgétaire. Un élément important à soulever qui impacte passablement les comptes sont les inondations subies en juin 2021. Ces mots du Conseil communal résumant particulièrement bien la situation «les inondations 2021 ont impacté, impactent et impacteront durablement nos finances communales». Les inondations ont effectivement entraîné une suite de travaux d'urgence chiffrées à quelques CHF 2'157'000.-. Afin d'alléger cette facture, plusieurs décisions ont été prises par les autorités notamment un prélèvement de CHF

500'000.- effectué sur la réserve de politique conjoncturelle, ainsi qu'un prélèvement de CHF 760'000.- sur les fonds concernant l'eau. Ces prélèvements ont durement impacté la capacité d'investissement de la commune. Afin de respecter le frein à l'endettement, le budget des investissements, s'élevant habituellement à CHF 1'200'000.- ne pourra dépasser CHF 350'000.- en 2024.

Les chiffres transmis par l'Etat annoncent néanmoins un allègement significatif des charges communales provenant du service social ainsi que des impôts des personnes morales. En revanche, l'école, les transports publics et la péréquation financière continueront de peser sur le budget 2024. Au 31 décembre 2022, la fortune communale s'élève à CHF 4'700'334.-.

Groupes politiques:

Pour le PLR, il est annoncé que le présent budget sera accepté par le groupe. Malgré le budget présenté, le PLR souligne les bons indicateurs financiers en comparaison cantonale. Comme expliqué précédemment, le budget 2024 est fortement impacté par les inondations et les mesures d'urgences nécessaires y découlant. Le PLR relevant tout de même les importants frais en matière de personnel communal. Dans cette période compliquée, suite aux effets des inondations, Le PLR s'est engagé à continuer, en étroite collaboration avec l'exécutif communal, à travailler sur la maîtrise des coûts et à la valorisation des sources de revenus sans augmentation d'im-

pôts.

Pour le groupe Ensemble pour Cressier (PS-Les Vertes), qui approuve également le présent budget, les questionnements ont notamment touché aux montants des emprunts et des taux d'intérêts y relatifs. En effet, rappelons que cette année encore, un emprunt de CHF 6'000'000.- sera nécessaire afin de répondre aux besoins de liquidités courantes ainsi qu'au remboursement d'un autre emprunt arrivant à terme. Le coût d'intérêts annuels de ces emprunts s'élève à quelques CHF 190'000.- selon le taux hypothécaire pratiqué à ce jour. Malgré la capacité d'investissement limitée en 2024, le groupe Ensemble pour Cressier se réjouit des domaines subventionnés, principalement orientés vers les jeunes générations et les familles du village. En effet, la création d'une place de jeux à l'ouest du village ainsi que des travaux au sein du collège sont prévus.

A vos agendas:

Les prochaines séances du Conseil général de Cressier jusqu'à la fin de la présente législature (30 juin 2024) sont agendées à 20h00 les jeudis:

- 1^{er} février 2024
- 7 mars 2024
- 4 avril 2024
- 27 juin (à 19h00, suivi des comptes & constitution des nouvelles autorités politiques).

Bonne fin d'année à tous et toutes!

MHD

MARIN-EPAGNIER

Assemblée générale du FC Marin: quelques inquiétudes

C'est devant une (très) maigre assistance que le président Christophe Vuillomenet a ouvert cette 59^{ème} assemblée générale.

Du positif et du négatif

Dans son rapport, il a relevé les quelques points qui ont marqué cette année écoulée.

Dans le positif, il a cité les nouveaux vestiaires, le panneau d'affichage, la réfection des luminaires des 2 terrains et le superbe parcours de la 2^{ème} équipe active qui a conquis le titre de champion cantonal de 4^{ème} ligue. Les juniors se portent bien et les plus de 30 entraîneurs et adjoints font de l'excellent travail dans les 20 équipes du club (tout âge confondu).

Dans le négatif, il a tenu à relever les mauvaises surprises surgies lors des travaux des vestiaires, surprises qui ont allongé la facture de façon non négligeable. Sportivement parlant, après s'être sauvée de justesse (avec un changement d'entraîneur en cours de saison),

l'équipe de 2^{ème} ligue est toujours dans une situation inquiétante. Il a enfin regretté que, par faute de terrains et d'entraîneurs, il faut toujours refuser des nouveaux membres juniors et la liste d'attente grossit d'année en année. A noter que les effectifs restent stables ce qui ne permet pas de diminuer ladite liste.

Des finances saines malgré tout

La caissière Isabelle Cretin a présenté un bilan bénéficiaire, ce qui est de bon aloi au vu des mauvaises surprises constatées lors de la construction des vestiaires. Elle n'estime pas qu'il faille augmenter les cotisations, mais espère que les manifestations organisées par le comité connaissent plus de succès et remplissent les caisses. Le comité a été chargé d'analyser la situation et de proposer une solution lors de l'AG 2024.

Le comité est réélu en bloc et Christophe Vuillomenet a accepté de remplir pour un mandat.

L'année 2024 verra le club fêter ses 60 ans d'existence. Quelques manifestations spéciales s'ajouteront aux traditionnels rendez-vous (St-Martin en octobre, une soirée en novembre) dont un souper de soutien et le tournoi villageois à six «spécial 60 ans». Votre journal reviendra en détail sur ces manifestations le moment venu.

Le comité espère que des membres reprendront le flambeau en 2025.

DJ



En route pour un dernier mandat

SAINT-BLAISE

A l'auditoire des centres scolaires de Vigner Chaleureux accueil au Noël des aînés

Le Conseil communal a, selon une tradition bien appréciée, accueilli, vendredi après-midi 8 décembre passé, 150 habitants et habitantes de plus de 70 ans, pour vivre un temps de fête dans l'auditoire agréablement décoré.

Vice-président du Conseil communal, en charge de la santé et de la 'prévoyance sociale, Marc Renaud a souhaité la bienvenue aux participants et participantes à cette traditionnelle agape. Il a fait un bref tour d'horizon des chantiers présentement ouverts dans la localité avant d'attirer l'attention de chacun et chacune sur «l'événement phare de l'année»: la rénovation du temple. Il a rappelé qu'un nouveau coq avait succédé au faîte de la flèche à celui installé lors de la restauration de 1949. Il a lu un message laissé par le Conseil communal de l'époque trouvé dans la boule placée sous le coq. Ce message invitait les après venants à conserver, à Saint-Blaise, son identité villageoise.

Pasteure de la Paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs, Delphine Collaud a, ensuite, narré l'*histoire des quatre mulots* qui trouvait ainsi sa moralité: «Il vaut mieux partager le positif et le beau que de se plaindre.» Elle a conclu en lisant une prière de Francine Carrillo.

Le programme très varié a été vivement applaudi. Sous la direction de Luc Aeschlimann, la *Chorale de la Rive-de-l'herbe*, avec ses jeunes solistes, l'a ouvert. Le contre-ténor mexicain Diego Galicia Suarez, de la Haute école de musique de Neuchâtel a surpris par la belle qualité de sa voix dans l'interprétation de plusieurs morceaux d'un répertoire choisi qui comprenait deux chants de Noël. «*Et ce n'est pas fini*» a répété plusieurs fois le magicien et ventriloque Jean-Pierre Marcon qui a présenté quelques tours de passe-passe. Une colombe blanche est même devenue sa véritable partenaire!

La forte équipe de cuisine emmenée par le chef Fernand Vilars et la belle brigade de bénévoles ont assuré un service impeccable. Ils ont été vivement applaudis. Les bouchées à la reine, accompagnées de grains de riz, précédées d'une salade mêlée, le dessert et le tout arrosé par des chasselas et des pinots noirs des coteaux de Saint-Blaise, ont ravi.

L'organisation de la rencontre était assurée par les têtes de file de l'administration communale: Yves Ehret, son administrateur, Marc Chauvy, son administrateur adjoint ainsi que par le personnel des services sociaux.

Que toutes celles et tous ceux qui ont créé ce moment de chaude convivialité dans le temps de l'Avent soient vivement remerciés.

CZ



LIGNIÈRES – SPECTACLE CONTES ET MAGIE LUMINEUSE

Lumières et légendes: un voyage magique conté au Temple

L'hiver s'annonce féérique sur le Plateau de Diesse, et ceci notamment grâce à un spectacle aussi singulier qu'enrichissant. En effet, «Contes et magie lumineuse» marie habilement le récit traditionnel et l'art de l'illusion, le dimanche 24 décembre à 17h15 au Temple de Lignièrès. Ce spectacle unique voit la collaboration de Jo Rollier et Corine Müller, conteuses au talent reconnu, avec Stéphane Rouèche, pasteur aux talents de prestidigitateur.

Ces trois artistes, unis par leur passion pour la narration et la magie, proposent une interprétation originale de la naissance de Jésus, en explorant les thèmes du chemin, de la lumière et de l'espérance. «Notre objectif est de faire vivre les évangiles d'une manière différente», explique Jo Rollier. «Il s'agit de redécouvrir ces récits à travers le prisme de nos sensibilités personnelles», ajoute Corine Müller.

Cette dernière a été puiser dans son répertoire de contes du monde et de légendes régionales. Elle apporte ainsi diverses atmosphères culturelles à l'événement. «Chaque histoire raconte un peu de nous, de notre terre, de nos racines», dit-elle. Jo Rollier, de son côté, insuffle une dimension universelle aux narrations, explorant les thèmes avec une profonde émotionnelle.

Stéphane Rouèche, avec ses numéros de magie, ne se contente pas de divertir; il enrichit le récit. «La magie, ici, n'est pas qu'un art de l'illusion. Elle est un langage qui parle sans mots, qui touche directement à notre être intérieur», affirme-t-il. Ses tours sont pensés pour entrer en résonance avec les histoires contées, créant ainsi un dialogue entre la magie et le monde des contes.

Le spectacle promet d'être une expérience immersive, où les frontières entre le réel et l'imaginaire s'estompent. «Nous voulons que le public voyage avec nous, qu'il ressente les histoires, qu'il vive la magie», exprime Jo Rollier. «Ce n'est pas juste un spectacle, c'est une invitation à voir le monde différemment, à retrouver les valeurs essentielles de l'humanité», conclut Corine Müller.

«Contes et magie lumineuse» est plus qu'un spectacle; c'est une célébration de la vie, de la foi et de la culture. Une opportunité rare de voir le langage des évangiles s'exprimer à travers les yeux de l'art et de l'humanité.

- «Contes et magie lumineuse», dimanche 24 décembre, 17h15, Temple de Lignièrès, dans le cadre des fenêtres de l'Avent.

CS



Corine Müller, Stéphane Rouèche et Jo Rollier raconteront la naissance de Jésus en sortant des sentiers battus.

THIELLE-WAVRE

Saint-Nicolas a-t-il ses ateliers à Wavre ?



Un Saint-Nicolas qui met la main à la pâte



Dans ses habits d'apparat

Aurions-nous découvert une des ateliers de Saint-Nicolas? Nous l'avons vu dès l'aube s'activer aux alentours de l'école de Wavre. Seul (estimant que son père fouettard était un peu rosse le matin), il a, grâce à l'assistance de l'association du P'tit four, préparé des pizzas pour les élèves. Branle-bas de combat à la récréation. C'est une ribambelle de têtes blondes (ou pas) qui se sont ruées sur l'assortiment proposé par Saint-Nicolas.

Pour digérer ce festin matinal, il s'est improvisé maître de danse et leur a inculqué les pas de la macarena. Maîtrisant tous les pas de danse, il n'a eu aucune peine à entraîner tout ce petit monde dans son univers joyeux et musical. Puis il est parti vaquer à ses obligations de Saint-Nicolas.

A la nuit tombante, les élèves réunis dans la cour d'école ont entamé les chants rituels qui font venir le saint homme. A la surprise géné-

rale, il est arrivé avec son gros camion vide. Comme partout où il s'arrête, Saint-Nicolas demande l'aide de sociétés locales pour que la fête soit belle. A Thielle-Wavre il a porté son dévolu sur la société d'émulation qui a décoré le préau, aménagé un fauteuil pour le vieux voyageur et un siège pour le père fouettard. Sur commande express du vénérable citoyen de Myre, les organisateurs avaient prévu, pour chaque enfant, un bonhomme en pâte et, pétri et enfourné par les mains expertes des boulangères du P'tit four, quelques friandises. Saint-Nicolas a apprécié un spectacle préparé par les enseignantes et enseignant du collège, associant des chants, des poésies et des danses du monde entier. La prestation fut telle que le vieillard, plus d'une fois, s'est fendu d'une standing ovation. Pour remercier les artistes d'un soir, il a distribué une petite attention et a remercié tout le monde. Fatigué mais heureux, il est allé parquer son camion et a disparu jusqu'à l'année prochaine.

C'est autour d'une boisson chaude que les parents et grands-parents ont pu, avec nostalgie, se souvenir du Saint-Nicolas de leur enfance.

DJ

MARIN-EPAGNIER

St-Nicolas à l'école de Marin-Epagnier



Les élèves ont su charmer le vieil homme et ses deux acolytes

En tournée mondiale, St-Nicolas a fait une halte devant le vieux collège de Marin en ce mardi 5 décembre. Non, ne croyez pas que, l'âge aidant, il doit répartir sa tournée sur plusieurs jours. Cette année est une exception car il a tenu compte du fait que les élèves de 1^{ère} année Harmos ont congé les mercredis. Accompagné de deux pères fouettards, le natif de Myre a salué tout ce petit monde qui l'attendait sagement sur les marches de l'école pour les plus petits et devant leur école pour les plus grands. Les enseignantes et l'enseignant avaient préparé sa venue en proposant qui des chants, qui des poèmes en français et en allemand. En remerciement de ces prestations artistiques, les trois compères ont remis à chaque tête blonde le traditionnel cornet avec moult bonbons, mandarines et autres douceurs ainsi qu'un stylo ou un marque-pages pour les plus petits.

Comme Marin-Epagnier est une grande localité, St-Nicolas nous a glissé dans le creux de l'oreille qu'il avait demandé l'aide de Animatène pour préparer les quelque 300 cornets, ne pouvant pas le faire tout seul. Il nous a chargé de remercier Françoise, Sabine, Mireille, Jacqueline, Ernest, Léo et Bernard qui l'ont secondé cette année.

DJ

HAUTERIVE - SOCIÉTÉ D'EMULATION

Saint-Nicolas en visite sur la place du village



Avec le soutien de quelques parents d'élèves, les membres de l'Emulation ont investi la place du village mercredi 6 décembre pour accueillir dignement Saint-Nicolas.

Dès 18h00, les enfants ont envahi la place, accompagnés de leurs parents ou grands-parents. On sentait l'excitation chez chacune et chacun. L'impatience était palpable de voir enfin arriver le tant attendu Saint-Nicolas. Des biscuits, des cakes, des gâteaux étaient disposés sur des tables pour le plus grand plaisir des enfants et des grands. Deux cha-

riots décorés accueillaient toute cette foule chaudement emmitouflée. Gracieusement, des boissons chaudes, pour petits et grands, étaient servies autant pour réchauffer les cœurs que les mains!

A 18h15, n'y tenant plus, les enfants ont appelé Saint-Nicolas qui est enfin apparu dans son beau costume. Il s'est approché majestueusement, a traversé la foule et est venu prendre place dans le fauteuil préparé à son intention. Les enfants ne courraient plus, le calme était descendu sur la place.

Chaque enfant a pu, tour à tour, s'approcher de Saint-Nicolas pour le saluer, lui dire quelques mots, parfois lui donner une carte et recevoir un grittibenz généreusement offert par la commune.

Les enfants ont dû avoir bien de la patience car la file d'attente était longue et Saint-Nicolas a pris le temps de porter son attention pour chaque enfant. Et quand tous les enfants ont reçu leurs grittibenz, certains sont revenus vers Saint-Nicolas pour encore lui parler et faire une photo.

Ce fut un beau moment d'émotion pour petits et grands sous la majestueuse guirlande lumineuse qui recouvre la place du village.

L'Emulation remercie les enfants, les parents et les grands-parents de leur participation jouée durant ce magnifique moment.

Les membres de l'Emulation se réjouissent de vous retrouver le 1^{er} janvier dès 17h00, sur la place du village, pour notre traditionnel apéritif du Nouvel An.

Agenda: lundi 1^{er} janvier, apéritif du Nouvel An
BE

LE LANDERON

Satisfaction des organisatrices de cette deuxième édition du Marché de l'Avent



Samedi dernier, le Vieux Bourg du Landeron vivait au rythme du Marché de l'Avent avec quelques vingt artisans venus là présenter leurs articles artisanaux. Placés autour de l'allée centrale, sous les arbres décorés par des créations des commerçants locaux, ils pouvaient s'installer avec leur matériel de protection (petites tentes ouvertes sur le devant) afin de protéger leurs marchandises. Les commerçants du Bourg ayant boutiques ouvertes ont donné encore plus d'attrait à ce marché.

Si samedi le temps était encore sec le matin, la pluie s'est malheureusement invitée plus tôt que prévu. Qu'à cela ne tienne, les visiteurs se sont tout de même déplacés pour découvrir les travaux des exposants (sirops, bougies, céramiques, objets en bois, produits naturels et autres). Un stand de l'AVVL permettait en outre de se sustenter et de se réchauffer avec saucisses, potage et cakes pour la douceur. L'après-midi, La Bandelle est venue animer le Marché en donnant une aubade appréciée. A 16h, arrivée du Père Noël avec ses ânes et ses lutins (enfants de 1^{ère} et 2^e H) avec un tour du Bourg avant de s'installer sur une estrade dans la cour du Château. Un joli moment festif suit avec les chants des petits lutins avant la distribution de cornets surprise. Malgré un temps mitigé, de nombreux visiteurs ont tout de même arpenté le Vieux Bourg

dans une ambiance agréable et décontractée.

Dimanche, ce sont encore une vingtaine d'artisans qui sont venus s'installer dans le Bourg (certains revenant pour le deuxième jour). Orgue de Barbarie et fondue bienvenue par la fraîcheur mettaient une belle ambiance avec en plus un petit rayon de soleil. Une bonne fréquentation a ravi les organisatrices.

Durant ces deux journées, la chasse aux trésors a captivé une cinquantaine d'enfants qui devaient trouver treize lettres dans les différentes boutiques des commerçants (une à deux dans chaque boutique) afin de former le mot composé « flocon de neige ». Bulletin rempli, ils devaient le déposer dans l'urne et attendre le dimanche pour savoir s'ils avaient gagné. Tous les bulletins remplis étant corrects, il a fallu procéder à un tirage au sort pour désigner les trois premiers gagnants qui ont reçu un bon de 50 francs à faire valoir chez « Jeux Partage en famille » au Landeron. En guise de consolation, tous les autres enfants ont reçu un cornet de friandises.

L'Association des Commerçants du Vieux Bourg (ACVB) sont très satisfaits par cette deuxième édition soutenue par l'AVVL qui a malgré tout drainé un nombreux public intéressé par la variété des produits artisanaux.
CP



CROIX-ROUGE NEUCHÂTELOISE

Accueil en Milieu Familial: en 2024, la Croix-Rouge neuchâteloise étoffe ses prestations pour les familles du canton



À partir du 1^{er} janvier 2024, la Croix-Rouge neuchâteloise (CRNE) est mandatée par le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) pour la prestation Accueil en milieu familial (AMF) du canton de Neuchâtel. Permettant aux familles accueillantes d'être soutenues et accompagnées, cette prestation est une réelle carte de route pour les bénéficiaires.

Etre famille d'accueil, c'est offrir un environnement sécurisé à un enfant entre 0 et 18 ans lorsque la stabilité et le développement dans sa famille d'origine sont, de façon temporaire ou durable, entravés. Si fournir un toit et un espace de vie chaleureux est salutaire, être en mesure de répondre aux besoins psychiques, émotionnels et affectifs de l'enfant est essentiel, mais pas toujours évident. La CRNE proposera un accompagnement complet afin de préparer au mieux le projet d'accueil, puis la réalité de ce dernier.

Une collaboration à la croisée des chemins

L'écoute et la collaboration des familles seront favorisées grâce à une collaboration étroite avec les instances de protection, les familles d'accueil, l'enfant ainsi que sa famille d'origine. Des séances de supervision individuelle avec des thérapeutes seront gratuitement mises à disposition lorsque cela est nécessaire.

De nouvelles compétences au service des familles

Une nouveauté appréciable est la possibilité de mobiliser les compétences interdisciplinaires de la CRNE, notamment des infirmières petite enfance, des assistants socio-éducatifs ou encore des professionnels en activité physique adaptée. Spécialiste reconnue dans le domaine du soutien à la parentalité, la CRNE pourra répondre de manière encore plus précise aux besoins spécifiques des familles de notre canton.

Les services offerts restent acquis

La reprise de cette prestation garantira la continuité des services offerts jusqu'ici, notamment la recherche de familles d'accueil, des formations sur des thématiques riches et variées ainsi que des rencontres conviviales permettant aux familles de partager leur expérience, se conseiller sur une réalité partagée et créer des liens. Le SPAJ gardera quant à lui la responsabilité du processus d'autorisation et du défraiement des familles.

Devenir familles d'accueil: pourquoi pas vous?

Quelle que soit votre culture et votre situation familiale, seul-e, marié-e, avec ou sans enfant-s, toute personne majeure est éligible au projet de famille d'accueil et cet engagement peut être une véritable chance pour un enfant! Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter et à participer à une soirée d'information. Tous les détails se trouvent sur <https://croix-rouge-ne.ch/services/accueil-en-milieu-familial/>

Renseignements complémentaires:

Robin Delisle, Directeur

032 886 88 62

robin.delisle@croix-rouge-ne.ch

La Croix-Rouge neuchâteloise (CRNE) se concentre sur une activité de proximité et vient en aide aux personnes vulnérables du canton. Nous sommes actifs dans le soutien à la parentalité, le maintien à domicile des aînés et l'insertion par la formation. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux parents et à leurs enfants.

Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

Faites un don avec
TWINT!

SWISSAID 
Engagé-e-s.
Contre la faim.

CORNAUX

Dissolution du groupe d'amitié Cornaux - Finteusu Mare

Après 33 ans d'existence, le Groupe d'amitié Cornaux - Finteusu Mare est dissout. Fondée en 1990, cette association avait pour but de venir en aide au village roumain de Finteusu Mare. Les membres actuels du groupe se sont réunis le 3 novembre dernier, et à cette occasion, ils ont décidé de dissoudre l'association. Mais il y a fort à parier que les liens tissés entre les familles au fil des années demeurent...

A l'occasion de cette dissolution, Christian Adam, Françoise Adam et Willy Stauffer sont revenus avec émotion sur l'histoire et le parcours de l'association.

C'est en 1990, à l'issue d'une soirée d'information au village de Cornaux qu'est créé le groupe d'actions Cornaux Finteusu-Mare. Pendant deux ans, l'association multiplia les voyages pour apporter de l'aide de première nécessité pour ce petit village roumain de 800 habitants, remplissant des camions et des voitures à ras bord. En 1991, le Chœur d'hommes réputé de Finteusu Mare et son ancien directeur Valentin Baïtan étaient de passage à Cornaux. Invités à un festival en Valais, les chanteurs en ont profité pour séjourner à Cornaux, afin de faire connaissance avec les membres de l'association. Pendant plus de 15 ans, l'association a contribué au développement de projets profitables à tout le village. Elle a notamment envoyé du mobilier scolaire, acheté du bois pour le plancher de l'école et contribué à l'introduction du gaz dans l'école, l'église et la salle de spectacle ou encore financé l'installation des toilettes dans l'école primaire. En 2006, ce fut au tour du groupe folklorique roumain de Finteusu Mare de séjourner à Cornaux. Musique et école furent un peu le fil conducteur du soutien à Finteusu Mare, grâce à Andrei Dragos, directeur du chœur d'hommes mais aussi directeur de l'école. Pendant toutes ces années, c'est lui qui était en contact avec l'association à Cornaux « Il est notre porte d'entrée en

Roumanie, sans lui rien n'aurait été possible » précise Willy Stauffer. Si l'association a pu bénéficier de quelques coups de pouce pécuniaires ponctuels, de la part de la commune, ou encore de la société de développement par exemple, elle s'est surtout auto-financée tout au long de son existence, et les membres s'acquittaient toujours eux-mêmes de leurs voyages. Une fois par an, le Groupe d'amitié tenait un stand de pâtisseries proche de la vieille forge, afin de gagner quelques précieux deniers destinés à ses actions. Et c'était l'occasion aussi pour les membres d'échanger avec les villageois au sujet de l'association.

Durant leurs nombreux séjours sur place, les membres étaient logés chez les villageois. Ils se sont enrichis d'une autre culture et d'autres traditions comme le soulignait Willy Stauffer: « Nous avons découvert un autre mode de vie, nous avons participé à des mariages, des fêtes; ils ont le sens de l'hospitalité. Nous avons reçu bien plus que ce que nous avons donné. » « Quand on visitait les gens, on pouvait dîner 2-3 fois de suite dans la même journée. » évoquent encore Françoise et Christian Adam.

Depuis plus de dix ans maintenant, le Groupe d'amitié était inactif, puisque l'aide d'urgence n'était plus nécessaire. Mais les membres de Cornaux n'ont jamais cessé de se déplacer à Finteusu Mare à titre privé, pour rendre visite à leurs amis ou pour apporter un soutien financier à quelques familles, notamment pour les études des enfants. Aujourd'hui, les besoins ont changé, la Roumanie a fait son entrée en Europe et la modernité est arrivée très vite, l'association n'a donc plus de raison d'être. Mais Willy Stauffer, Françoise et Christian Adam sont unanimes, ils continueront de rendre visite à leurs amis de Finteusu Mare.

IN



L'école primaire de Finteusu Mare qui a bénéficié de la collaboration du Groupe d'amitié de Cornaux



Le chœur d'hommes de Finteusu Mare

 REMERCIE SA FIDÈLE CLIENTÈLE ET VOUS
SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

IMMOBILIER

SERVICES IMMOBILIERS
2074 MARIN
WWW.AJAIMMOBILIER.CH

SANDRINE JUNOD ANTUNES
T. 076 319 92 42
INFO@AJAIMMOBILIER.CH



PRO SENECTUTE

Nos prochaines activités

Yoga - encore des places!

Les mardis, 09:45 - 10:45, Les Hauts-Geneveys

Nouveau cours de yoga dans le Val-de-Ruz. Responsable: Mélanie Harris Information et inscription: 032 886 83 02

Danses du Monde

Les mercredis, 14:00 - 15:30, La Chaux-de-Fonds

Dancez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire et en partageant avec d'autres ces moments de convivialité! Information et inscription: 032 886 83 02

Gymnastique

Cours à Vilars et Hauterive

Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous! Information et inscription: 032 886 83 02

Les mardis, 13:30 - 14:30, Vilars

Les jeudis, 17:30 - 18:30, Hauterive

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

Gym'Equilibre

Les vendredis, 14:00 - 15:00, Neuchâtel

Diminuez vos risques de chutes grâce à une heure de gymnastique hebdomadaire. Vous y travaillerez votre équilibre, mais également votre tenue du corps et votre force. Information et inscription: 032 886 83 02

Confection de biscuits de Noël entre seniors et enfants

Mercredi 20 décembre, 14h00 - 16h30, La Chaux-de-Fonds

En collaboration avec l'équipe des Cyberthés et la crèche de la Ferme Gallet, venez confectionner des biscuits dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. Un goûter de Noël sera également proposé aux participants ainsi que des ateliers lectures (1 senior 1 enfant). Inscription: 078 606 13 02

Curiosité: visite du Fort Chillon

Mercredi 10 janvier, 14:00 - 16:00, Veytaux

Une aventure exceptionnelle au cœur de l'histoire suisse: la visite du Fort de Chillon. Votre visite se portera sur le Fort en soi, mais se veut un reflet de l'aventure du soldat suisse et la découverte du Réduit national. Délai d'inscription 20.12 au 032 886 83 02

Les Flochets
2525 Le Landeron
T. 032 751 26 66
info@voillatsa.ch
voillatsa.ch



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Sapins de Noël bleus, rouges et Nordmann Décorations de Noël

Vente à l'établissement « Les Flochets » (serres) tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h, jusqu'au 23 décembre 2023 à 12h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

C Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



TELÉTHON+ RED LINE
BAR - DJ - COCKTAILS
ENTRÉE LIBRE
19H00 - 02H00
FOYER DU C2T
LE LANDERON

SAPEURS-POMPIERS

*Samedi 16 décembre!
venez nombreux!*

SILLY CROW BRASSERIE MAYAHUEL Craft Beer & Bar BON ZESTE



**BCLD**
Buckaroo Country Line Dancers

OUVERTURE D'UN NOUVEAU COURS DE
COUNTRY LINE DANCE
« Débutants »
Tous les MARDIS à 18h45.

Dès le 09.01.2024

Salle Communale – Dorfstrasse 2
3238 - GALS
Places de parc sur place

Christine – Natalie – Jean-Pierre Schürmann
079/600.23.55 - 079/636.87.30 – 079/939.80.53
@ : bclfamily@net2000.ch
www.bclfamily.ch

Info par téléphone ou par E-mail

SAINT-BLAISE

Planeta Magico bien plus qu'un parc de jeux à St-Blaise

Depuis que Morgane Guillaume l'a repris, une série de changements y a été effectuée pour le bien des humains et de la Planète.

En effet, un concept humain, social et environnemental est l'âme du parc.

Avec le bar et restaurant, des entreprises indépendantes sont soutenues, il y a du fait maison (avec beaucoup d'amour) et on y trouve de la nourriture saine.

Tout est végétarien, et les végétariens ainsi que les personnes intolérantes ou allergiques peuvent trouver des options qui leur conviennent.

Cerise sur le gâteau, vous trouverez une large sélection de bières artisanales et boissons alternatives.

Côté restaurant, une épicerie en vrac y a été installée, afin que les parents puissent optimiser leur temps. Ainsi les enfants jouent et les parents peuvent faire les courses. Malin n'est-ce pas?

Le concept du 0 déchet et 0 gaspillage fait ses preuves. Effectivement en une année les 70% d'anniversaires 0 déchet et plus de 98% de 0

gaspillage sont atteints. Comment? Simple-ment en emballant les cadeaux dans du tissu qui peut être réutilisé, et les enfants sont encouragés à manger et boire ce qui leur a été servi. En faisant les missions 0 déchet et 0 gaspillage les enfants gagnent de 30 minutes à 1h de plus lors des anniversaires.

Chaque détail compte

Morgane va dans chaque détail afin que les valeurs soient le plus respectées. Bien sûr cela peut prendre parfois du temps, cela dit les idées sont là et se mettent en place gentiment. Par exemple, le papier donné pour les invitations, les diplômes, cartes de fidélité ou bons cadeaux est fait par l'entreprise growingpaper. C'est du papier 100% recyclé avec des graines, et de l'encre 100% biodégradable et imprimé dans des institutions de personnes en situations de handicap. Ainsi lorsque les enfants plantent leur diplôme ils auront des salades.

Des projets en vœux tu en voilà

Beaucoup de projets sont en cours de route et d'autres en gestation.

Notamment, depuis quelques mois, 5 étudiants ingénieurs de la haute école de Neuchâtel ont choisi de faire leur projet d'étude à Planeta Magico. Les projets avancent bon train et donneront un résultat qui saura amuser les petits et les grands.

Ces mêmes projets seront en collaboration avec le WWF et diverses institutions pour les personnes en situation de handicap.

Un des plus gros projets est justement de créer un parcours modulable et adaptable à tous afin de faire des activités inclusives. Cela permettra de développer l'empathie, la valorisation et la collaboration, tout en bougeant et en apprenant de manière ludique sur l'écologie, la durabilité et bien d'autres thèmes.

Planeta Magico est bien plus qu'un parc de jeux. C'est un lieu accueillant, chaleureux, bienveillant, inclusif, familial et surtout qui ose chaque jour changer les choses pour un monde meilleur.



RESTAURANT
LA Piscine
À LA CARTE · PÂCHERIE · PIZZA · MENU DU JOUR

Proposition du Nouvel An

Verre de bienvenue

Entrée
Terrine de foie gras ou saumon fumé

Fagottini aux truffes

Le « P'tit Colonel »
(glace citron arrosée de vodka)

Plat
(au choix)
Filet de bœuf aux morilles
Filet mignon aux morilles
Filets de perches
Servi avec de pommes de terres duchesses

Fromage
Buffet de fromages

Dessert
Tiramisu maison

Inclus à discrétion :
Eau plate et/ou gazeuse
Vin rouge de Toscane

1 café
1 verre de vin pétillant à minuit

Route de la Piscine • 2525 Le Landeron
032 751 26 88

120.-/pers.
Uniquement sur réservation

Alimentez votre maison avec de l'énergie solaire.

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.



viteos.ch/solaire

Photovoltaïque

Vos avantages

- Solution qualitative clé en main
- Avance de la subvention
- Gamme de produits complète
- Prix compétitif



Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Commune de Laténa en construction

Toutes ses voisines et quelques particularités

Après la décision précise, le 26 novembre passé, par les électeurs et les électrices d'Enges, d'Hauterive, de la Tène et de Saint-Blaise, les limites de ces quatre communes seront effacées, dès 2025, au profit de celles de la nouvelle commune.

La Commune de Laténa sera en contact avec 11 communes voisines, six dans le canton de Neuchâtel, trois dans le canton de Berne et une dans chacun des cantons de Fribourg et de Vaud!

De bas en haut	Sur les hauts	Sur les bas	Outre-lac
Neuchâtel	Val-de-Ruz (anciennes communes de Savagnier et de Villiers) Cressier Lignièrès Le Landeron	Cornaux Chules (Gals) BE Champion (Gampelen) BE	Anet (Ins) BE Cudrefin VD Mont-Vully FR

La limite avec les communes de Chules (Gals) et de Champion (Gampelen) se situe au milieu du canal de la Thielle.

Une particularité se présente pour le petit territoire de 8'000 mètres carré situés sur la rive Sud du lac de Neuchâtel adossé à la digue du

canal de la Broye non loin de son embouchure dans ce même lac. Il porte le nom de « Pâturage des poulains » sur d'anciennes cartes topographiques. Il est, aujourd'hui, recouvert de roseaux. En 1932, la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux y a construit une tour observatoire aussi appelée tour romande ou tour du Fanel. L'Etat de Neuchâtel est le propriétaire de cette terre.

Non loin de cette tour, à la borne 431.0, se retrouvent les cantons de Neuchâtel (bientôt la commune de Laténa), actuellement La Tène, de Berne (Communes de Champion et d'Anet) et de Fribourg (Commune de Mont-Vully). La limite entre le canton de Vaud (Commune de Cudrefin) et celui de Neuchâtel se situe au milieu du canal de la Broye.

Une dernière particularité est à relever dans la Côte de Chaumont. Un peu au-dessous de la tour, la ligne du funiculaire La Coudre-Chaumont emprunte une petite partie du territoire d'Hauterive qui deviendra celui de Laténa. Il n'est pas envisagé d'y installer une halte sur demande!

Claude Zweiacker

